



RAPPORT ANNUEL 2015

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	4
Faits marquants 2015	12
RAPPORT DE GESTION	17
Les comptes sociaux	18
Les comptes consolidés	24
Perspectives d'avenir	26
COMPTES ANNUELS	27
Bilan et compte de résultat	28
Ventilation des opérations techniques par catégories	33
Liste détaillée des placements	37
Notes annexes aux comptes annuels	44
COMPTES CONSOLIDÉS	59
Bilan et compte de résultat consolidés	60
Notes annexes aux comptes consolidés	65
RAPPORTS	84
Rapport des commissaires aux comptes	85
Rapport du comité d'audit	91
Projet de résolutions soumis à l'Assemblée générale	92

LE MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



François THIBAULT, Président

Nous allons bientôt célébrer les 70 ans de CAMCA. 70 années d'une aventure commencée en 1946 et jalonnée de nombreux succès. Le dynamisme qui nous anime depuis le départ ne nous a jamais quittés, et l'année écoulée a une nouvelle fois prouvé notre capacité à réussir.

En 2015, SécuriWEB est devenu millionnaire en nombre de détenteurs. L'activité de caution habitat a atteint un niveau historique, avec plus de 200 M€ de primes encaissées. CAMCA Courtage a été retenue pour garantir le cautionnement des 34 000 points de vente de FDJ. La reconnaissance de l'expertise CAMCA par la Commission technique du ministère de l'Intérieur a contribué à l'aménagement de la réglementation sur les DAB négocié par la FNCA et la FBF.

Globalement, dans un environnement peu porteur, 2015 marque un accroissement du niveau des cotisations par rapport à 2014, avec en parallèle des charges contenues. La solidité de la solvabilité du groupe CAMCA est également à noter, avec un ratio de couverture (SCR) supérieur à 4 fois l'exigence requise.

Cette tendance favorable ne nous distrait pas des enjeux qui s'imposent à nous. Même si nos liens avec le groupe Crédit Agricole restent forts, nous devons affirmer nos différences dans un monde qui change. Nous avons une autre manière d'appréhender l'assurance, qu'il nous faut inscrire dans un contexte où les usages clients évoluent à un rythme accéléré.

Pour démontrer que nos produits, nos services et nos prix sont parmi les mieux disants du marché, il nous faut faire évoluer nos logiques de production. Deux chantiers internes sont mis en œuvre pour y parvenir.

Swing est le nouveau projet d'entreprise qui va nous permettre de consolider notre position d'assureur auprès des Caisses régionales et de leurs entités, d'amplifier nos actions en direction des filiales européennes du groupe Crédit Agricole et de mieux capter la protection des risques auprès des clients corporate.

Le programme digital va moderniser notre façon de communiquer : nouveaux outils, optimisation des process métier, amélioration de la connaissance client, travail collaboratif, aide à la décision.

Le conseil d'administration s'est fortement impliqué pour nous aider à définir notre nouvelle feuille de route. Nous traçons un chemin qui s'inscrit pleinement dans le cadre du projet de groupe Ambition Stratégique 2020.

Forte de son histoire et de ses valeurs, CAMCA est aujourd'hui un groupe robuste qui regarde l'avenir avec sérénité. Nouvelles compétences, nouveaux moyens, nouvelle manière de concevoir nos services et nos nouvelles façons de travailler : nous préparons demain avec l'enthousiasme qui nous anime depuis 70 ans.



Benoît LUCAS, Directeur général

PRÉSENTATION

UN PEU D'HISTOIRE...

CAMCA voit le jour après guerre, sous le nom de la CMAV, Caisse Mutuelle d'Assurances contre le Vol, dans un contexte où le Crédit Agricole est en plein développement. Elle naît à l'initiative des Caisses régionales du Crédit Agricole, de l'objectif de se prémunir contre le vol et les autres risques opérationnels. Dès 1948, 91 caisses sur 97 y adhèrent.

Depuis, CAMCA a progressivement étendu son champ d'intervention à l'ensemble des risques opérationnels (incendie, accidents et risques divers) auxquels sont confrontés ses sociétaires, mais aussi en élargissant ses compétences dans le domaine des risques dits parabancaires. En 1982, la CMAV est rebaptisée avec le nom que l'on connaît aujourd'hui : la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA).



QUATRE DOMAINES D'EXPERTISE

AUJOURD'HUI, CAMCA EST UN GROUPE D'ASSURANCE AU SERVICE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE ET DE SES CLIENTS



Risques opérationnels Groupe

- Banque
- Assurance
- Immobilier



Parabancaire

- Comptes
- Moyens de paiement
- Affinitaire



Caution

- Prêts habitat
- Prêts aux professionnels
- Garantie financière



Ingénierie assurantielle

- Risk management
- Prévention des risques
- Transferts des risques

CAMCA MUTUELLE ASSURE LES RISQUES OPÉRATIONNELS PROPRES AUX CAISSES RÉGIONALES ET AUX FILIALES DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

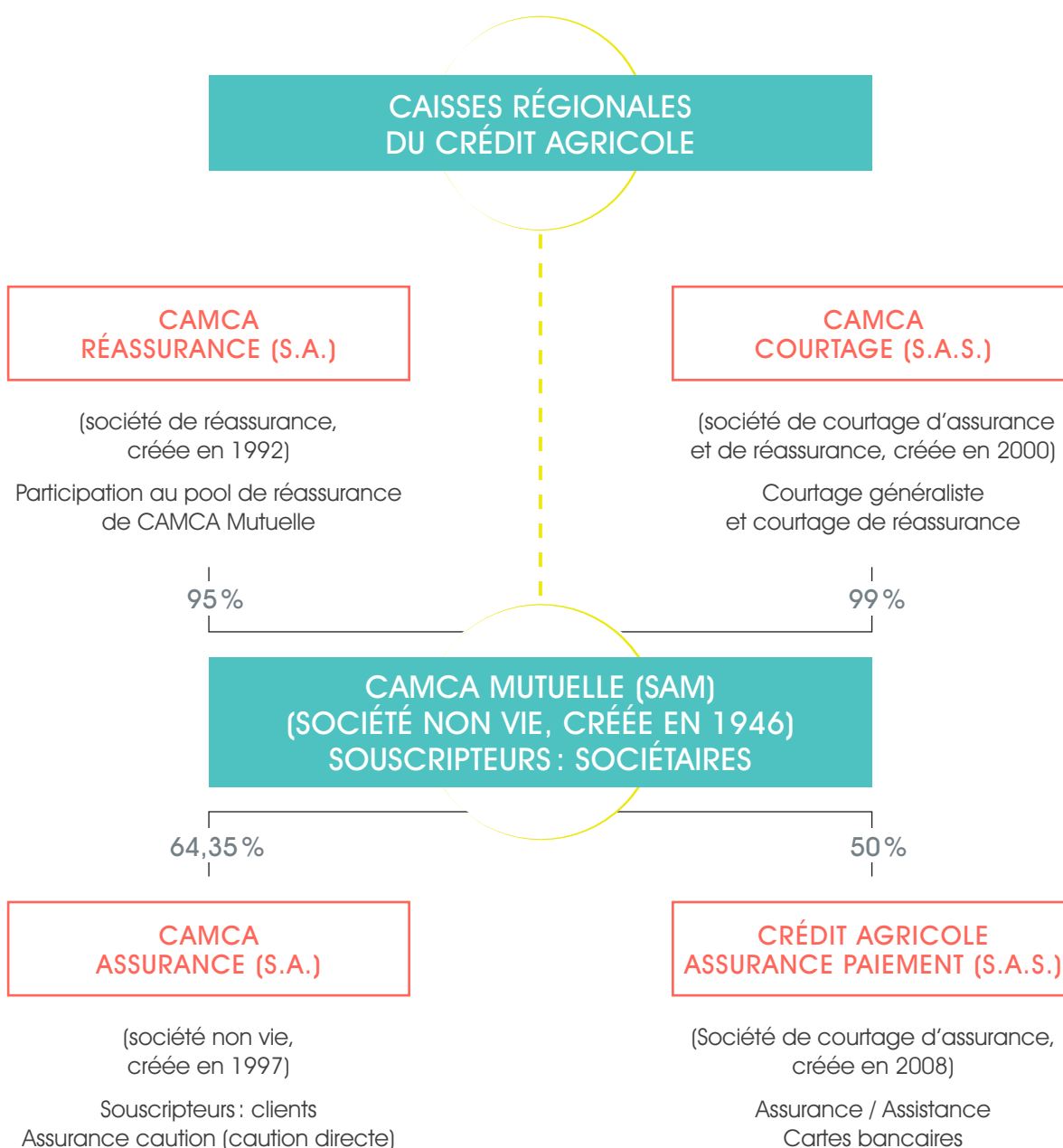
Deux autres entités d'assurance et de réassurance, sises au Grand-Duché de Luxembourg, viennent par ailleurs enrichir les offres de services délivrées aux diverses entités du Groupe Crédit Agricole :

- **CAMCA Assurance S.A.** : créée en 1997, la filiale permet d'assurer la clientèle du Groupe Crédit Agricole qui ne peut prendre le statut de sociétaire de la Mutuelle. La vocation première de la compagnie est de traiter le cautionnement des prêts à l'habitat délivrés par le réseau. Avec cette offre particulière, CAMCA Assurance propose une alternative à l'hypothèque ;
- **CAMCA Réassurance S.A.** : filiale créée en 1992, la compagnie de réassurance constitue un outil de gestion des risques au service de la Mutuelle et de CAMCA Assurance.

CAMCA Courtage : filiale créée en 2000, elle complète le champ d'intervention des sociétés précitées tant dans les domaines de l'assurance que de la réassurance. À ce titre, elle conçoit des solutions assurantielles sur mesure pour le compte d'entreprises et de groupements, aussi bien pour certaines filiales du Groupe que pour des entités totalement indépendantes de ce dernier. Ainsi, elle apporte son expertise pour les assurances adossées par exemple aux activités Leasing, Énergies Renouvelables ou Immobilières exercées par le Groupe ; elle intervient également pour le compte de grands opérateurs dans le domaine des jeux et paris disposant de réseaux de distribution très denses maillant l'ensemble du territoire national.



UN GROUPE D'ASSURANCE MULTI-BRANCHE BASÉ À PARIS ET À LUXEMBOURG



— Lien de sociétariat
— Lien en capital

SYNTHÈSE

L'UTILITÉ AUX SOCIÉTAIRES



100% DU RÉSULTAT TECHNIQUE
PARABANCAIRE VERSÉ AUX
CAISSES RÉGIONALES



UN STATUT DE
MUTUELLE



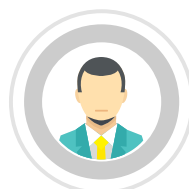
TAUX DE DIFFUSION
LE PLUS ÉLEVÉ DU GROUPE



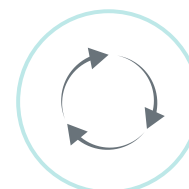
PLUSIEURS PRODUITS
« MILLIONNAIRES »

UNE
SUCCESS
STORY
COMMERCIALE

L'AGILITÉ D'UNE PME



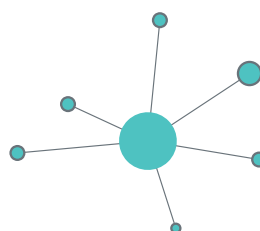
80 PERSONNES



DES CIRCUITS COURTS
ET RAPIDES



70 ANS
DE RISQUES COUVERTS



UNE EXPERTISE
MULTI-BRANCHE

EXPÉRIENCE
ET COMPÉTENCE

NOS VALEURS



PROXIMITÉ



INNOVATION



UTILITÉ



COMPÉTENCE

NOTRE SAVOIR-FAIRE : ILS NOUS FONT CONFIANCE

AU CRÉDIT AGRICOLE



HORS CRÉDIT AGRICOLE



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION AU 31 DÉCEMBRE 2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Monsieur François THIBAUT | Président de la CRCAM Centre Loire

VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Jean-Pierre LAPORTE | Président de la CRCAM du Nord Est

MEMBRES DU BUREAU

Monsieur François MACE | Directeur général de la CRCAM Nord de France

Monsieur Christophe NOEL | Directeur général de la CRCAM de l'Anjou et du Maine

ADMINISTRATEURS

Monsieur Philippe BOUJUT | Président de la CRCAM Charente Périgord

Monsieur Rémi GARUZ | Président de la CRCAM d'Aquitaine

Madame Nicole GOURMELON | Directeur général de la CRCAM de Normandie

Monsieur Jean-Pierre GUILLOU | Directeur RCR de Crédit Agricole S.A.

Monsieur Luc JEANNEAU | Président de la CRCAM Atlantique Vendée

Monsieur Christian VALETTE | Directeur général de la CRCAM de la Réunion

Monsieur Jean-Pierre VAUZANGES | Directeur général de la CRCAM d'Ille et Vilaine

Monsieur Yvan VIGNERON | Représentant les salariés de CAMCA

COMITÉ DE DIRECTION AU 31 DÉCEMBRE 2015

Direction générale		Monsieur Benoit LUCAS
Direction des Assurances de Biens et Responsabilité		Messieurs Patrick LOUARN, Guillaume DEAL
Direction financière		Monsieur Emeric JURANICS
Direction du Développement et des Ressources Humaines		Monsieur Olivier MOUTTE
Département Risques et Contrôles		Madame Julie CHEVALIER-MAIRE
Direction CAMCA Assurance et CAMCA Réassurance		Monsieur Martial de CALBIAC
Direction CAMCA Courtage		Monsieur Serge PINEAU

DIRECTION DES FILIALES AU 31 DÉCEMBRE 2015

CAMCA ASSURANCE		
DIRECTEUR AGRÉÉ		Monsieur Martial de CALBIAC
CAMCA RÉASSURANCE		
DIRECTEUR AGRÉÉ		Monsieur Martial de CALBIAC
CAMCA COURTAGE		
DIRECTEUR		Monsieur Serge PINEAU

FAITS MARQUANTS 2015

LE GROUPE CAMCA, PROTECTION D'ASSURANCE ET RELAIS DE CROISSANCE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

2015

EN UN CLIN D'ŒIL

PLUS DE

78000 SINISTRES
RÉGLÉS

549 SOCIÉTAIRES

450 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES
CONSOLIDÉ

DE TRÈS BONS RÉSULTATS

17

MILLIONS

DE GARANTIES
PARABANCAIRES
SOUSCRITES

17

MILLIONS

DE CARTES
ASSURÉES

1 PRÊT
HABITAT
SUR **3**

GARANTI
PAR LA CAMCA

200
M€/AN

EN MOYENNE,
DE PNB IMMÉDIAT
VERSÉ
AUX CR/LCL

ASSURANCES DES BIENS ET DE RESPONSABILITÉ

22% DU PARC D'AUTOMATES
BANCAIRES EN FRANCE

PLUS DE

3000 CONTRATS EN
PORTEFEUILLE

CAMCA COURTAGE RETENUE PAR LA FDJ

La filiale de CAMCA a été retenue pour garantir le cautionnement de ses 34 000 points de vente (commerçants, bureaux de tabac, etc.). CAMCA Courtage assurera donc à la FDJ le paiement des sommes jouées chez les commerçants, en cas de défaut de ces derniers. Ce process avait déjà été mis en place en 2001 pour le compte des 12 000 points de vente du PMU.

CAMCA ASSURANCE : SEUIL HISTORIQUE DE PRIMES FRANCHI

Pour la première fois, CAMCA Assurance S.A. dépasse le seuil de 200 millions d'euros de primes émises pour la branche caution. Elle réalise ainsi son chiffre d'affaires le plus important depuis l'origine de ses activités (216,5 millions d'euros). Le total bilan de la compagnie dépasse dorénavant 1,5 milliard d'euros. Les encours garantis par la compagnie sont de l'ordre de 80 milliards d'euros.

Depuis le démarrage de l'activité caution, CAMCA Assurance S.A. a reversé environ 600 millions d'euros aux Caisses régionales. Déjà présente dans la garantie des sous-jacents d'opérations *covered bonds* dans la SFH de CA Home Loan, à l'automne 2015, la compagnie a été cosignataire d'un protocole d'accord tripartite avec le FCT Crédit Agricole Habitat 2015 aux termes duquel environ 7 milliards d'euros de créances garanties par CAMCA Assurance S.A. sont transférées au fonds.

Dans le cadre de ces opérations particulières, tant CAMCA Assurance S.A. que CAMCA Réassurance doivent faire l'objet d'une notation par une agence. Fitch a d'ailleurs confirmé son A en mai 2015.

« SÉCURIWEB », UNE ASSURANCE DEVENUE MILLIONNAIRE

Lancée fin 2011, l'assurance SécuriWEB garantit le remboursement des achats effectués à distance (Internet, téléphone, courrier) au moyen des cartes bancaires rattachées au compte courant du client. L'offre a rencontré un fort succès auprès des clients, puisqu'elle a été vendue plus d'un million de fois. Retour sur les clés de ce succès :

Simplicité de l'offre : une seule adhésion par compte bancaire pour couvrir l'ensemble des co-titulaires.

Des bénéfices produits forts

Large couverture : tous les biens matériels meubles neufs achetés à distance (Internet, téléphone, courrier) avec toutes les cartes rattachées au compte du client.

Sérénité : les clients sont garantis contre les incidents de livraison (livraison non conforme ou non-livraison) des achats à distance.

DEUX NOUVELLES GARANTIES POUR PROTÉGER NOS CLIENTS

Les comportements des clients évoluent rapidement, c'est pourquoi CAMCA, en veille permanente, fait évoluer son offre avec la volonté de proposer à ses distributeurs, les Caisses régionales, des solutions d'assurance utiles au quotidien pour leurs propres clients, quel que soit le mode de distribution, en face-à-face ou à distance. Et c'est dans l'objectif de mieux protéger les clients que CAMCA a créé de nouvelles garanties :

Usurpation d'identité : l'usage par un tiers non autorisé des éléments d'identité (nom, prénom, adresse, date de naissance...) et/ou des éléments d'authentification (adresse mail, adresse IP, mot de passe...) entraînant un débit frauduleux sur le compte bancaire assuré ;

Vol d'espèces : le vol par agression des espèces retirées dans un distributeur, dans un délai de 48 h après ce retrait.

Ces nouvelles garanties, déployées dans le réseau en juin, offrent plus de tranquillité aux clients et permettent aux Caisses régionales de proposer un service utile, innovant et différenciant.



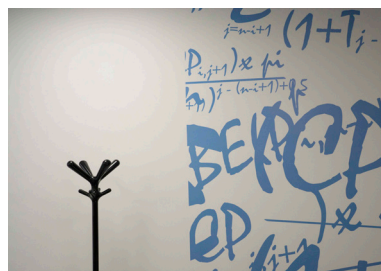
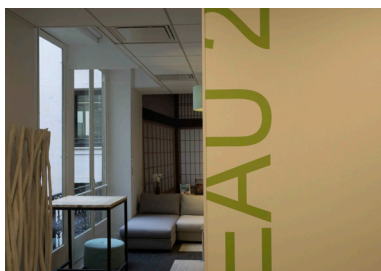
LE VILLAGE
Coopérer pour innover

CAMCA assure
les Villages by CA

En 2014, CAMCA Courtage a bâti un contrat sur mesure pour accompagner le développement des start-up du Village by CA. Aujourd'hui la marque « Village by CA » se déploie en région. Fin 2015, le Village by CA Nord de France ouvre ses portes, en 2016 plusieurs Villages by CA vont suivre, notamment sur la Côte d'Azur, à Bordeaux et d'ici à la fin 2017, une vingtaine d'espaces mailleront l'Hexagone. Toujours dans une volonté d'innovation, CAMCA sera partenaire des Villages by CA en les assurant.

Bienvenue au 53

Les collaborateurs
de CAMCA ont quitté
les locaux du
65, rue La Boétie
en mars 2015,
pour emménager
au 53 de la même rue.
Petit aperçu des locaux...



SWING ET LE PROGRAMME DIGITAL

DEUX PROJETS D'ENTREPRISE STRUCTURANTS EN PHASE AVEC LE PROJET DE GROUPE « AMBITION STRATÉGIQUE 2020 »

CAMCA A AMORCÉ FIN 2015 DEUX PROGRAMMES STRATÉGIQUES POUR POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT EXTERNE ET INTERNE :



SWING, 3 AMBITIONS FORTES

AMBITION #1

**CONSOLIDER
NOTRE POSITION
D'ASSUREUR
PROACTIF**

et reconnu des Caisses régionales et assurer toutes leurs entités.

AMBITION #2

**ORIENTER
NOS ACTIONS**

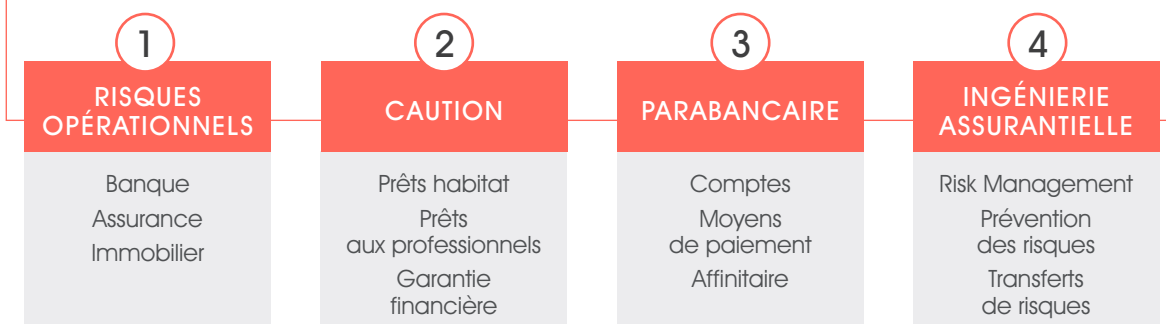
auprès de toutes les entités du groupe Crédit Agricole situées dans l'Union européenne.

AMBITION #3

**CAPTER
LA PROTECTION
DES RISQUES**

auprès des clients du groupe Crédit Agricole.

4 DOMAINES D'EXPERTISE DÉFINIS



IDIGIT, COMME SON NOM L'INDIQUE, EST LE PROGRAMME DIGITAL DU GROUPE CAMCA. SON OBJECTIF EST D'INTRODUIRE DE NOUVEAUX OUTILS (EX. : LOGICIEL MÉTIER, GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS) POUR OPTIMISER LES PROCESS MÉTIER, AMÉLIORER LA CONNAISSANCE CLIENT, FACILITER LA PRISE DE DÉCISIONS, MAIS ÉGALEMENT POUR TRAVAILLER PLUS FACILEMENT EN GROUPE VIA DES ESPACES COLLABORATIFS.

RAPPORT ANNUEL 2015

CAMCA

Concepteur de solutions d'assurance

RAPPORT DE GESTION

LES COMPTES SOCIAUX

Aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion.

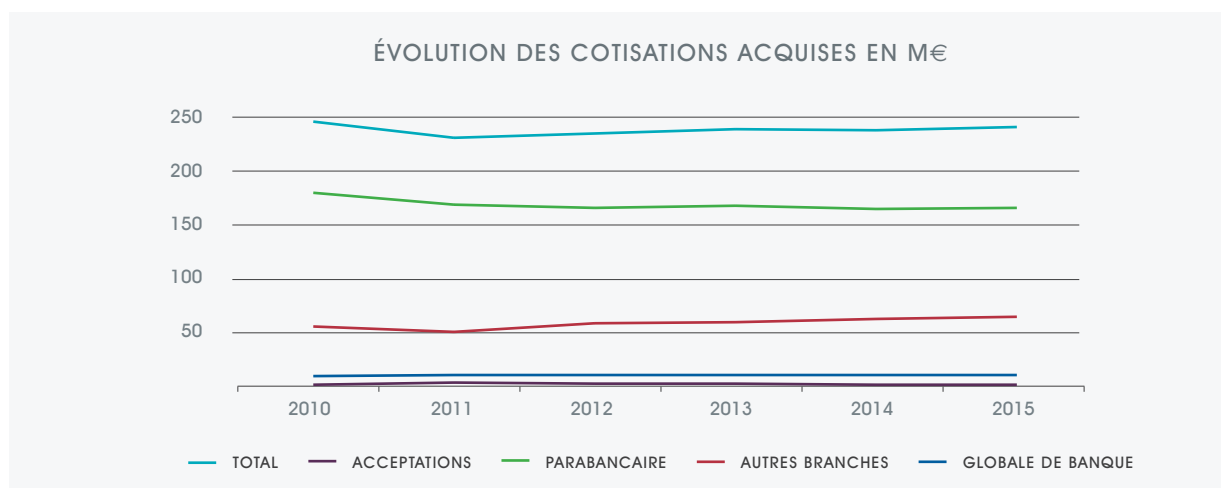
I - LE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

Il s'établit à 12,9 M€ au 31 décembre 2015 contre 1,1 M€ au 31 décembre 2014.

1 | LES COTISATIONS ACQUISES BRUTES

Fin 2015, les cotisations acquises brutes s'élèvent à 239,8 M€ en légère progression (+1,1%) par rapport à 2014 compte tenu de la montée en gamme de notre parc de cartes et du déploiement de nouvelles offres Parabancaires, dont le prix de vente unitaire est toutefois inférieur.

Tous produits Parabancaires confondus, le nombre d'adhésions atteint 18,1 millions contre 17,4 millions fin 2014 (+4%). Le nombre d'adhésions des nouveaux comptes à composer atteint 7,6 millions fin 2015 (contre 5,7 fin 2014).

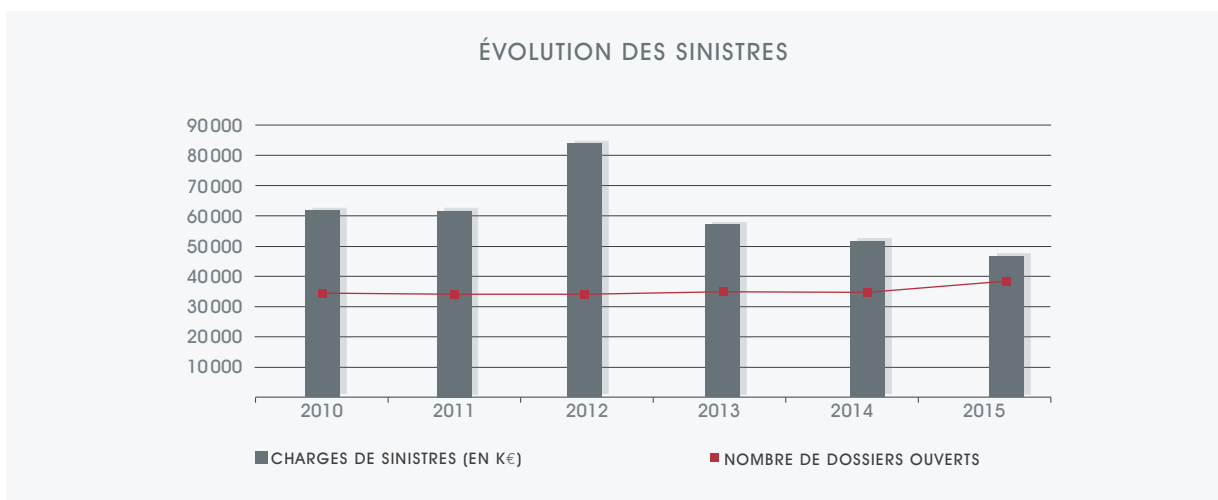


2 | LA CHARGE DE SINISTRES BRUTE DE RÉASSURANCE

La charge de sinistres s'établit à 46,5 M€ fin 2015 soit -5,1M€ par rapport à 2014. Elle est composée d'une charge de survenance de 69,3 M€, en diminution de 2,9 M€ par rapport à 2014 (diminution de la charge d'IBNR), ainsi que d'un boni de liquidation sur exercices antérieurs de 22,8 M€ (évolution favorable sur un sinistre majeur en Globale de Banque et deux sinistres majeurs en R.C. Banquier, changement d'estimation des IBNR dans le cadre de l'entrée en vigueur du régime Solvabilité II).

Le ratio sinistres à cotisations (S/C) relatif à l'exercice de survenance 2015 s'établit ainsi à 27% contre 28% en 2014.

Toutes branches confondues, la fréquence des ouvertures de dossiers de sinistres sur l'exercice comptable augmente légèrement : 38 468 dossiers ont été ouverts cette année contre 34 695 dossiers en 2014 soit une moyenne de 3 206 ouvertures de dossiers par mois.



3 | LES FRAIS D'ACQUISITION ET PARTICIPATION BÉNÉFICIAIRE

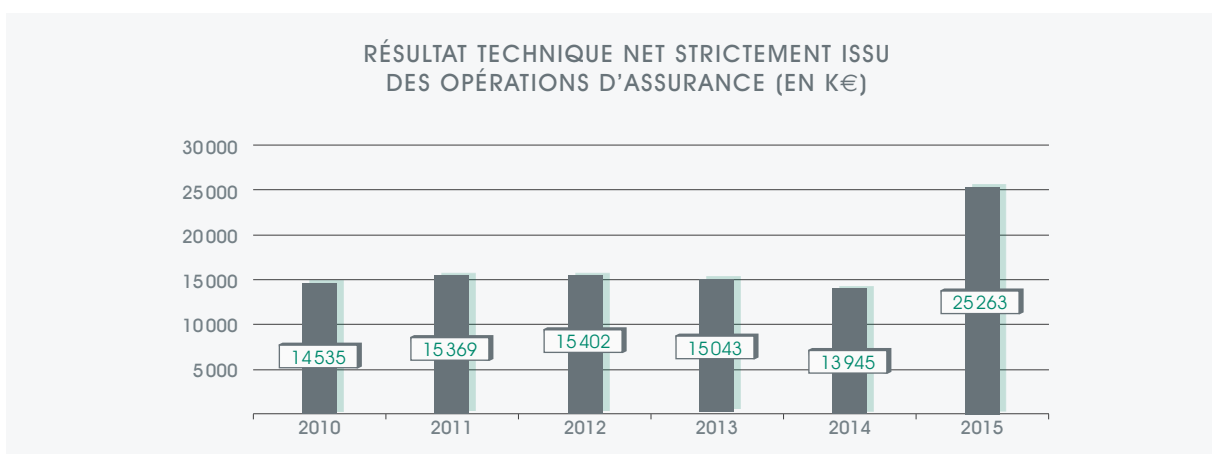
Le total des commissions et des participations bénéficiaires atteint 146,9 M€. Les commissions et participations bénéficiaires à destination des Caisses régionales s'élèvent à 137 M€ soit un niveau relativement stable par rapport à 2014 (138 M€) en ligne avec l'évolution de l'activité parabancaire.

4 | LE RÉSULTAT DE LA RÉASSURANCE

Il s'établit à 25,9 M€ en faveur des réassureurs contre 29,5 M€ en 2014 compte tenu notamment de l'évolution de la charge de sinistres brute.

5 | LE RÉSULTAT TECHNIQUE

Le résultat technique est arrêté à 12,9 M€ contre 1,1 M€ en 2014. Le résultat strictement issu des opérations d'assurance (hors frais généraux et hors quote-part des produits de placements alloués) s'établit à 25,3 M€ contre 13,9 M€ en 2014.



II - LE RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à 6,4 M€, contre 7,7 M€ en 2014. Hors frais internes de gestion des placements, le résultat financier atteint 7,4 M€ (contre 8,6 M€ en 2014).

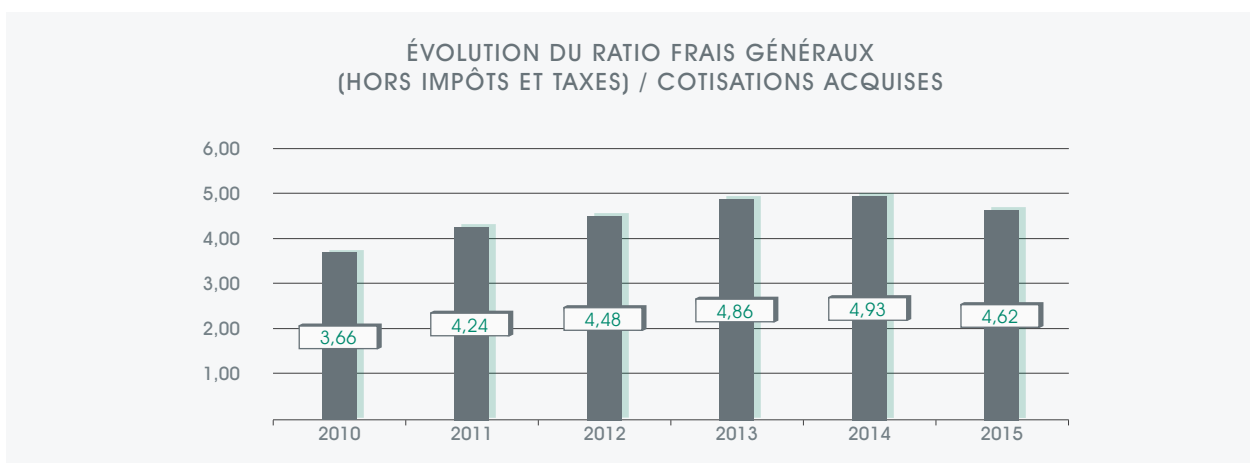
Fin 2015, le stock de plus-values latentes s'élève à 26,4 M€ par rapport à la valeur nette bilan (26,7 M€ fin 2014).

III - LES FRAIS GÉNÉRAUX

Ils s'établissent à 15,6 M€ fin 2015 contre 16,6 M€ fin 2014. Hors impôts et taxes, le total des frais généraux atteint 11,1 M€ contre 11,7 M€ fin 2014.

Cette évolution provient de l'évolution des équipes CAMCA, des charges liées au développement de notre activité et de nos projets informatiques.

Le ratio frais généraux (hors Impôts et taxes) ramené aux cotisations acquises baisse légèrement (4,62 contre 4,93 en 2014).



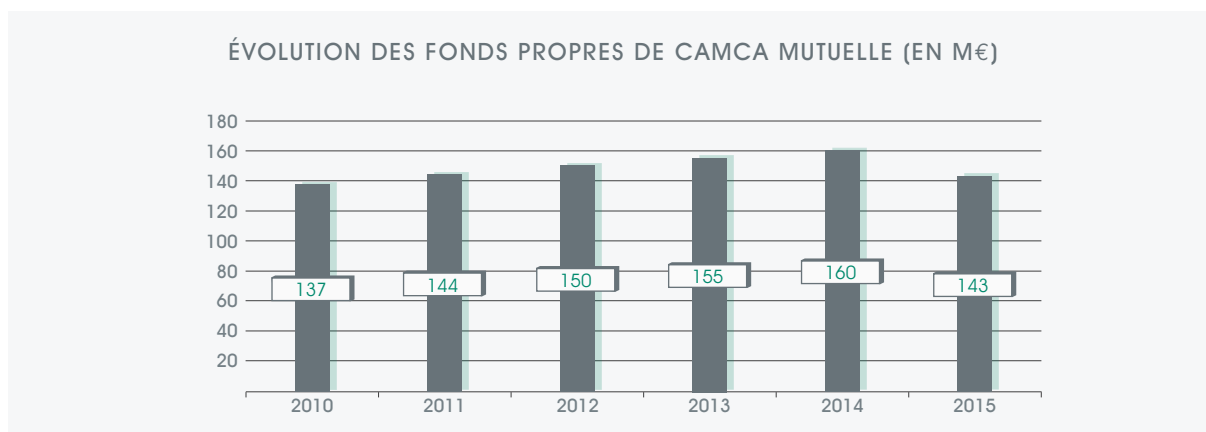
IV - LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat comptable avant impôts s'établit à -11,7 M€ (5,9 M€ en 2014), après constitution d'une provision pour risques et charges de 28,8 M€. La charge d'impôt s'élève à 5,0 M€. Le résultat net comptable après impôts s'établit donc à -16,6 M€.

V - LE BILAN

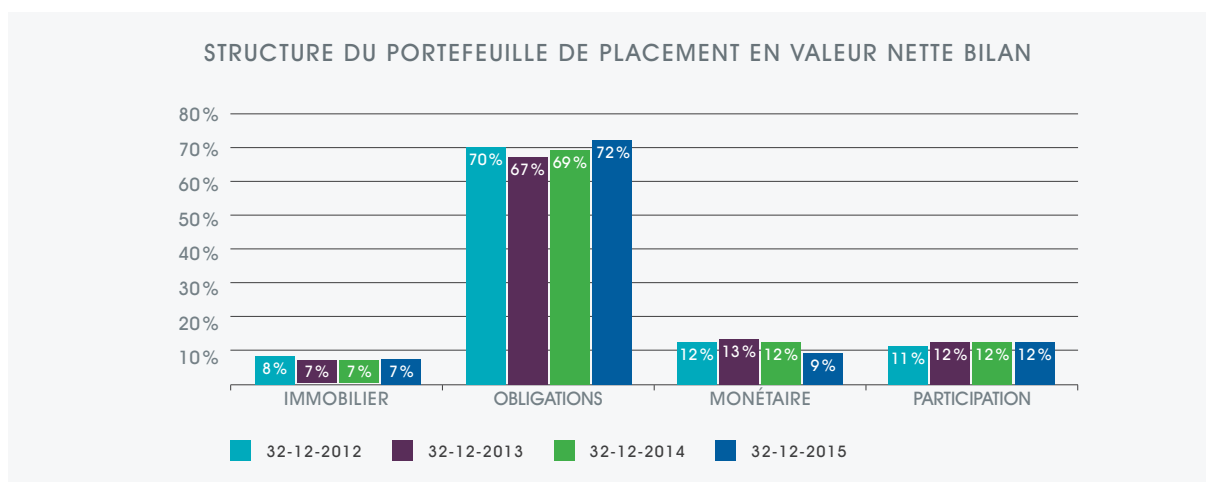
1 | LES FONDS PROPRES

Au 31 décembre 2015, les fonds propres s'élevaient à 143 M€ contre 160 M€ au 31 décembre 2014.



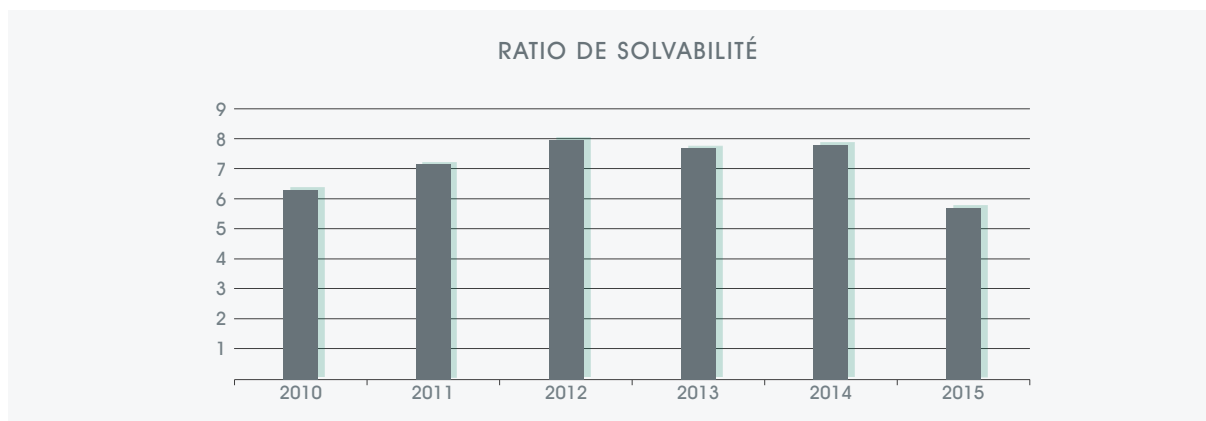
2 | LES PLACEMENTS FINANCIERS

Les encours de placements s'élevaient à 239 M€ contre 236 M€ en 2014, soit une progression de +3 M€.



3 | LA MARGE DE SOLVABILITÉ (SOLVABILITÉ I)

À fin 2015, le ratio de solvabilité s'établit à 5,7 (contre 7,8 fin 2014).



4 | CRÉANCES ET DETTES

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce, et sauf exception particulière, notamment en cas de contestation des montants facturés, il est précisé que les fournisseurs sont réglés à 30 jours fin de mois ou au comptant.

VI - HORS BILAN

Nous n'avons consenti aucune nouvelle garantie hors bilan au cours de l'exercice. Le montant des titres nantis à notre profit par les réassureurs est de 40 M€.

LES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés sont produits et publiés selon les normes comptables françaises.

I - LES FILIALES CONSOLIDÉES

CAMCA Assurance

Cette société commercialise principalement deux produits : l'assurance « Caution des crédits à l'habitat » en liaison avec les Caisses régionales et des assurances « construction » en liaison avec la CEGC. Son résultat net social s'établit à 14,5 M€, contre 11,2 M€ en 2014, compte tenu d'une forte croissance de l'activité Caution.

CAMCA Courtage

Ce cabinet de courtage place le programme de réassurance de CAMCA Mutuelle et est l'un des courtiers de CA Leasing. Son résultat net social atteint 0,8 M€ en 2015 contre 0,7 M€ 2014.

CAMCA Réassurance

Il s'agit d'une société de réassurance dédiée au groupe CAMCA et au Crédit Agricole.

CAMCA Vie

L'activité de cette société a été mise en sommeil en 2003.

CAAP

Ce cabinet de courtage a en charge les programmes d'assurance et d'assistance attachés aux moyens de paiement. Son résultat net social s'établit à 1,2 M€ en 2015 (1,3 M€ en 2014).

CAMCA Lux Finance

Il s'agit de la société de gestion du FCP CAMCA Lux Finance.

SCI La Boétie et Hausmann

Leur résultat net social 2015 atteint 0,2 M€.

II - LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé net part du Groupe est arrêté à 30,4 M€ (contre 8,6 M€ en 2014). Cette progression provient notamment du développement de l'activité Caution et d'un changement d'estimation des IBNR. Pour mémoire, les porteurs minoritaires sont SACAM Assurance Caution et SACAM Participations. Les retraitements opérés concernent essentiellement l'homogénéisation des méthodes comptables des différentes entités du Groupe et la prise en compte des impôts différés.

Les commissions et participations bénéficiaires à destination des Caisses régionales s'établissent à 196 M€.

III - LE BILAN

Le total du bilan consolidé atteint 2,2 milliards d'euros, en progression de 9% par rapport au 31 décembre 2014. Cette évolution est liée à l'activité de l'année 2015 (placement de l'encaissement net des commissions et constitution de provisions techniques).

Les capitaux propres part du Groupe, y compris le résultat de l'exercice, s'élèvent à 290 M€, soit 13% du total bilan. Les quasi-fonds propres qui correspondent aux intérêts minoritaires s'élèvent à 45 M€ (+14% par rapport à 2014). Au total, le niveau des fonds propres et quasi fonds propres est de 335 M€, soit près de 15% du total bilan.

PERSPECTIVES D'AVENIR

CAMCA Mutuelle a poursuivi en 2015 le déploiement de son plan de développement stratégique CAMCA 2015. Ce plan était essentiellement axé sur la satisfaction et la reconnaissance de nos sociétaires et clients sur l'ensemble de nos territoires.

En 2016, le Groupe CAMCA lancera son nouveau plan stratégique « Swing », se positionnant en tant que concepteur de solutions d'assurance, afin de diversifier ses terrains de jeu pour consolider son assise au sein du Crédit Agricole.



RAPPORT ANNUEL 2015

CAMCA

Concepteur de solutions d'assurance

COMPTES ANNUELS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

BILAN ACTIF

(DONNÉES EN K€)		2015	2014
1	CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ OU COMPTE DE LIAISON		
2	ACTIFS INCORPORELS	1 413	941
3	PLACEMENTS	238 676	235 553
3a	Terrains et constructions	15 488	15 489
3b	Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	27 809	27 727
3c	Autres placements	195 379	192 337
4	PLACEMENTS DES CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE		
5	PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	39 851	41 951
5a	Provisions pour primes non acquises (non vie)	0	0
5d	Provisions pour sinistres à payer (non vie)	32 485	36 357
5f	Provisions pour participations aux bénéfices (non vie)	7 366	5 594
6	CRÉANCES	22 371	24 641
6a	Créances nées d'opérations d'assurance directe	18 441	17 848
	6aa Primes restant à émettre	16 171	15 931
	6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	2 270	1 917
6b	Créances nées d'opérations de réassurance	8	2 860
6c	Autres créances	3 922	3 933
	6ca Personnel	11	26
	6cb État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	89	489
	6cc Débiteurs divers	3 822	3 418
7	AUTRES ACTIFS	28 108	18 906
7a	Actifs corporels d'exploitation	1 349	127
7b	Comptes courants et caisse	26 759	18 779
8	COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF	2 765	2 791
8a	Intérêts et loyers acquis non échus	2 197	2 221
8b	Frais d'acquisition reportés	3	2
8c	Autres comptes de régularisation	565	568
TOTAL GÉNÉRAL		333 183	324 783

BILAN PASSIF

(DONNÉES EN K€)		2015	2014
1	CAPITAUX PROPRES	142 998	159 651
1a	Fonds d'établissement	400	400
1d	Autres réserves	159 237	154 624
1e	Report à nouveau	0	0
1f	Résultat de l'exercice	-16 639	4 627
2	PASSIFS SUBORDONNÉS		
3	PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	124 427	130 632
3a	Provisions pour primes non acquises	47	17
3d	Provisions pour sinistres à payer (non vie)	101 754	109 372
3f	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	20 533	19 619
3g	Provision pour égalisation	2 092	1 624
4	PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE		
5	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	38 688	10 788
6	DÉPÔTS ESPÈCES REÇUS DES CESSIONNAIRES	6	6
7	AUTRES DETTES	23 887	21 328
7a	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 903	2 840
7b	Dettes nées d'opérations de réassurance	8 336	9 033
7e	Autres dettes	12 647	9 455
	7eb <i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	0	0
	7ec <i>Personnel</i>	1 406	1 403
	7ed <i>État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques</i>	8 058	4 878
	7ee <i>Créanciers divers</i>	3 183	3 174
8	COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF	3 177	2 378
TOTAL GÉNÉRAL		333 183	324 783

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS		2015	2014
1	ENGAGEMENTS REÇUS		
2	ENGAGEMENTS DONNÉS		
2a	Avals, cautions et garanties de crédit donnés	0	0
2b	Titres et actifs acquis avec engagements de revente		
2c	Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
2d	Autres engagements donnés		
3	VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES	39 592	38 870
4	VALEURS REMISES PAR DES ORGANISMES RÉASSURÉS AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION		
5	VALEURS APPARTENANT À DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE		
6	AUTRES VALEURS DÉTENUES POUR COMPTE DE TIERS		
7	ENCOURS D'INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME		

COMPTE DE RÉSULTAT TECHNIQUE

(DONNÉES EN K€)		OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS	2015	2014
1	PRIMES ACQUISES	239 812	47 951	191 862	190 972
	1a Primes	239 843	47 951	191 892	190 900
	1b Variation des primes non acquises	-30	0	-30	72
2	PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUÉS	2 236	0	2 236	2 909
3	AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	737	0	737	408
4	CHARGES DES SINISTRES	-46 568	-12 784	-33 784	-42 628
	4a Prestations et frais payés	-54 186	-16 657	-37 529	-37 895
	4b Charges des provisions pour sinistres	7 618	3 873	3 745	-4 733
5	CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	0	0	0	0
6	PARTICIPATIONS AUX RÉSULTATS	-70 985	-6 469	-64 516	-66 123
7	FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION	-85 780	-2 761	-83 019	-84 090
	7a Frais d'acquisition	-75 905	0	-75 905	-76 391
	7b Frais d'administration	-9 874	0	-9 874	-10 431
	7c Commissions reçues des réassureurs	0	-2 761	2 761	2 732
8	AUTRES CHARGES TECHNIQUES	-91	0	-91	-13
9	VARIATION DE LA PROVISION POUR ÉGALISATION	-468	0	-468	-314
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		38 894	25 937	12 957	1 121

COMPTE DE RÉSULTAT NON TECHNIQUE

(DONNÉES EN K€)		2015	2014
1	RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	12 957	1 121
2	RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	0	0
3	PRODUITS DES PLACEMENTS	8 235	9 400
3a	Revenus des placements	7 821	9 180
3b	Autres produits des placements	223	124
3c	Profits provenant de la réalisation des placements	191	96
4	PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUÉS	0	0
5	CHARGES DES PLACEMENTS	-1 885	-1 699
5a	Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-1 032	-934
5b	Autres charges des placements	-827	-760
5c	Pertes provenant de la réalisation des placements	-26	-5
6	PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFÉRÉS	-2 236	-2 909
7	AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	17	8
8	AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	-8	0
9	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-28 763	8
9a	Produits exceptionnels	6	8
9b	Charges exceptionnelles	-28 769	0
10	PARTICIPATION DES SALARIÉS		0
11	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	-4 955	-1 302
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-16 639	4 627

VENTILATION DES OPÉRATIONS TECHNIQUES PAR CATÉGORIES

Ventilation des opérations techniques par catégories définies à l'article A344-2 du Code des Assurances au 31 décembre 2015

(DONNÉES EN K€)		DOMMAGES CORPORELS		R.C. AUTOMOBILE	DOMMAGES AUTOMOBILE	TOTAL AUTOMOBILE
		CONTRATS INDIVIDUELS CAT .20	CONTRATS COLLECTIFS CAT .21	CAT. 22	CAT. 23	CAT. 22 ET 23
1	PRIMES ACQUISES	0	55 229	1 321	3 556	4 877
	1a Primes	0	55 229	1 321	3 556	4 877
	1b Variation des primes non acquises	0	0	0	0	0
2	CHARGES DES PRESTATIONS	0	19 706	811	4 110	4 921
	2a Prestations et frais payés	0	18 731	1 080	3 936	5 016
	2b Charges des provisions pour prestations diverses	0	975	-269	174	-95
A	SOLDE DE SOUSCRIPTION	0	35 523	510	-554	-44
5	FRAIS D'ACQUISITION	0	15 017	20	385	405
6	AUTRES CHARGES DE GESTION NETTES	0	1 676	40	108	148
B	CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	0	16 692	60	493	553
7	PRODUITS DES PLACEMENTS	0	172	29	42	71
8	PARTICIPATION AUX RÉSULTATS	0	11 382	0	266	266
C	SOLDE FINANCIER	0	-11 210	29	-224	-195
9	PART DES RÉASSUREURS DANS LES PRIMES ACQUISES	0	19 032	437	603	1 040
10	PART DES RÉASSUREURS DANS LES PRESTATIONS PAYÉES	0	10 244	178	586	764
11	PART DES RÉASSUREURS DANS LES CHARGES DE PROVISIONS POUR PRESTATIONS	0	70	-58	-38	-96
12	PART DES RÉASSUREURS DANS LES PARTICIPATIONS AUX RÉSULTATS	0	1 117	0	0	0
13	COMMISSIONS REÇUES DES RÉASSUREURS	0	444	77	189	266
D	SOLDE DE RÉASSURANCE	0	7 158	239	-134	105
	RÉSULTAT TECHNIQUE	0	463	240	-1 137	-897

HORS COMPTE						
14	PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES (CLÔTURE)	0	0	0	0	0
15	PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES (OUVERTURE)	0	0	0	0	0
16	PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER (CLÔTURE)	0	9 130	914	1 438	2 352
17	PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER (OUVERTURE)	0	8 156	1 182	1 264	2 446
18	AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES (CLÔTURE)	0	2 759	0	292	292
19	AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES (OUVERTURE)	0	2 352	0	332	332

COMPTES ANNUELS

Ventilation des opérations techniques par catégories

Ventilation des opérations techniques par catégories définies à l'article A344-2 du Code des Assurances au 31 décembre 2015 (suite)

(DONNÉES EN K€)		DOMM. AUX BIENS PARTICUL.	DOMMAGES AUX BIENS PROF.	TOTAL DOMMAGES AUX BIENS	CATASTR. NATURELLES	R.C. GÉNÉRALE	PERTES PÉCUNIAIRES DIVERSES
		CAT. 24	CAT 25	CAT 24 À 26	CAT 27	CAT 28	CAT 29 À 31
1	PRIMES ACQUISES	47	143 399	143 447	16 237	13 040	4 804
	1a Primes	47	143 430	143 477	16 237	13 040	4 804
	1b Variation des primes non acquises	0	-30	-30	0	0	0
2	CHARGES DES PRESTATIONS	6	25 460	25 465	717	-5 705	106
	2a Prestations et frais payés	11	24 077	24 089	14	4 976	99
	2b Charges des provisions pour prestations diverses	-5	1 382	1 377	703	-10 681	7
A	SOLDE DE SOUSCRIPTION	42	117 940	117 982	15 520	18 745	4 698
5	FRAIS D'ACQUISITION	0	53 702	53 702	6 473	53	239
6	AUTRES CHARGES DE GESTION NETTES	1	4 351	4 353	2 444	396	146
B	CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	1	58 053	58 055	8 917	448	385
7	PRODUITS DES PLACEMENTS	1	878	878	8	1 018	0
8	PARTICIPATION AUX RÉSULTATS	0	51 956	51 956	6 002	0	1 379
C	SOLDE FINANCIER	1	-51 078	-51 078	-5 994	1 018	-1 379
9	PART DES RÉASSUREURS DANS LES PRIMES ACQUISES	28	16 740	16 768	1 855	6 567	1 966
10	PART DES RÉASSUREURS DANS LES PRESTATIONS PAYÉES	4	3 959	3 962	0	1 449	29
11	PART DES RÉASSUREURS DANS LES CHARGES DE PROVISIONS POUR PRESTATIONS	-2	-1 703	-1 705	0	-2 259	3
12	PART DES RÉASSUREURS DANS LES PARTICIPATIONS AUX RÉSULTATS	0	4 624	4 624	582	0	147
13	COMMISSIONS REÇUES DES RÉASSUREURS	5	1 302	1 307	12	605	46
D	SOLDE DE RÉASSURANCE	22	8 559	8 581	1 262	6 771	1 741
	RÉSULTAT TECHNIQUE	19	249	268	-653	12 544	1 193

HORS COMPTE							
14	PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES (CLÔTURE)	0	47	47	0	0	0
15	PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES (OUVERTURE)	0	17	17	0	0	0
16	PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER (CLÔTURE)	21	39 604	39 625	731	45 698	9
17	PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER (OUVERTURE)	26	38 222	38 248	27	56 379	2
18	AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES (CLÔTURE)	0	15 696	15 696	1 461	0	325
19	AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES (OUVERTURE)	0	15 524	15 524	1 411	0	0

Ventilation des opérations techniques par catégories définies à l'article A344-2 du Code des Assurances au 31 décembre 2015 (suite)

(DONNÉES EN K€)		TRANSPORTS	CONSTRUCTION DOMMAGES & R.C.	CRÉDIT ET CAUTION	TOTAL DES AFFAIRES DIRECTES	ACCEPTA- TIONS EN FRANCE	TOTAL GÉNÉRAL
		CAT 34	CAT 35 ET 36	CAT 37 ET 38	CAT. 20 À 38		
1	PRIMES ACQUISES	37	957	578	239 206	607	239 812
	1a Primes	37	957	578	239 236	607	239 843
	1b Variation des primes non acquises	0	0	0	-30	0	-30
2	CHARGES DES PRESTATIONS	1	1 361	0	46 573	464	47 037
	2a Prestations et frais payés	1	1 234	0	54 160	26	54 186
	2b Charges des provisions pour prestations diverses	0	127	0	-7 587	438	-7 149
A	SOLDE DE SOUSCRIPTION	36	-404	578	192 633	143	192 776
5	FRAIS D'ACQUISITION	0	0	0	75 888	17	75 905
6	AUTRES CHARGES DE GESTION NETTES	1	29	18	9 210	18	9 228
B	CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	1	29	18	85 098	36	85 134
7	PRODUITS DES PLACEMENTS	0	88	0	2 236	0	2 236
8	PARTICIPATION AUX RÉSULTATS	0	0	0	70 985	0	70 985
C	SOLDE FINANCIER	0	88	0	-68 749	0	-68 749
9	PART DES RÉASSUREURS DANS LES PRIMES ACQUISES	8	459	256	47 951	0	47 951
10	PART DES RÉASSUREURS DANS LES PRESTATIONS PAYÉES	1	208	0	16 657	0	16 657
11	PART DES RÉASSUREURS DANS LES CHARGES DE PROVISIONS POUR PRESTATIONS	0	113	0	-3 873	0	-3 873
12	PART DES RÉASSUREURS DANS LES PARTICIPATIONS AUX RÉSULTATS	0	0	0	6 469	0	6 469
13	COMMISSIONS REÇUES DES RÉASSUREURS	3	46	33	2 761	0	2 761
D	SOLDE DE RÉASSURANCE	5	92	223	25 937	0	25 937
	RÉSULTAT TECHNIQUE	30	-437	338	12 850	107	12 957

HORS COMPTE							
14	PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES (CLÔTURE)	0	0	0	47	0	47
15	PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES (OUVERTURE)	0	0	0	17	0	17
16	PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER (CLÔTURE)	0	4 209	0	101 754	0	101 754
17	PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER (OUVERTURE)	0	4 082	0	109 341	31	109 372
18	AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES (CLÔTURE)	0	0	0	20 533	2 092	22 625
19	AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES (OUVERTURE)	0	0	0	19 619	1 624	21 243

LISTE DÉTAILLÉE DES PLACEMENTS

I - PLACEMENTS IMMOBILIERS

AFFECTABLES À LA REPRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

NOMBRE ET DÉSIGNATION DES VALEURS	AFFEC-TATION	LOCALI-SATION	VALEUR INSCRITE AU BILAN		VALEUR NETTE AU BILAN	VALEUR DE RÉALISATION ART. R332-20
			VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
IMMEUBLES BÂTIS						
02 Villa de Saxe	F	FR	106 994	41 075	65 918	500 000
TOTAL			106 994	41 075	65 918	500 000
PARTS ET DE SOCIÉTÉS CIVILES IMMOBILIÈRES ET SCPI						
59 999 02 SCI La Boétie 65	F	FR	9 146 788		9 146 788	16 959 152
3 168 05 SCI Haussmann 122	F	FR	482 958		482 958	1 066 201
10 800 08 SCI Segur	F	FR	2 291 926		2 291 926	3 599 748
35 000 09 SCI Segur 2	F	FR	3 500 000		3 500 000	6 065 850
TOTAL			15 421 673	0	15 421 673	27 690 951
5 832 SCPI EDISSIMMO	F	FR	1 066 899		1 066 899	1 083 235
TOTAL			1 066 899	0	1 066 899	1 083 235
TOTAL DES IMMOBILISATIONS (EN €)			16 595 567	41 075	16 554 491	29 274 187

II - VALEURS MOBILIÈRES ET TITRES ASSIMILÉS

DÉTENUS EN FRANCE ET AFFECTABLES À LA REPRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS (AUTRES QUE LES TITRES DE PARTICIPATION) AU 31 DÉCEMBRE 2015

2.1. | VALEURS ESTIMÉES CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE R. 332.19

NOMBRE ET DÉSIGNATION DES VALEURS	AFFECTION	LOCALISATION	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE RÉALISATION ART. R 332-19	VALEUR DE REMBOURSEMENT		
			VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE AU BILAN				
OBLIGATIONS D'ÉTAT									
AT000A001X2	2 000 000	AUTRICHE 3,5 % 21	F	FR	1 821 200	89 995	1 911 195	2 383 500	2 000 000
FR000189151	2 000 000	E. ÉTAT 4,25 % 03-19 OAT	F	FR	2 154 700	-84 470	2 070 229	2 291 800	2 000 000
FR0010070060	1 200 000	E. ÉTAT 4,75 % 04 OAT	F	FR	1 156 200	9 303	1 165 503	1 796 496	1 200 000
FR0010192997	14 000 000	E. ÉTAT 3,75 % 05-21 OAT	F	FR	13 807 850	95 044	13 902 894	16 676 520	14 000 000
FR0010288357	5 500 000	OAT 3,25 % 06-25O42016	F	FR	5 573 975	-70 559	5 503 415	5 562 700	5 500 000
FR0010517417	10 000 000	OAT 4,25 % 25/10/17	F	FR	10 803 250	-595 629	10 207 620	10 828 500	10 000 000
FR0010604983	3 000 000	OAT 4 % 25/04/18	F	FR	3 117 000	-82 262	3 034 737	3 296 700	3 000 000
FR0010670737	8 000 000	OAT 4,25 % 25/10/18	F	FR	8 729 960	-454 916	8 275 043	9 004 400	8 000 000
FR0010776161	6 000 000	OAT 3,75 % 25/10/19	F	FR	6 590 220	-299 123	6 291 096	6 875 100	6 000 000
FR0011059088	2 000 000	OAT 3,25 % 11-251021	F	FR	2 037 120	-14 355	2 022 764	2 350 160	2 000 000
FR0012517027	4 000 000	REPU FRA 0,5 05-25	F	FR	3 748 720	13 409	3 762 129	3 857 200	4 000 000
TOTAL (EN €)					59 540 195	-1 393 562	58 146 632	64 923 076	57 700 000
AUTRES OBLIGATIONS COTÉES									
DE0002760980	12 000 000	KDTA,WIEDE,3,50 % 21	F	FR	13 780 600	-444 769	13 335 830	14 183 400	12 000 000
DE000A0MFJK5	3 000 000	KRED WIED 4,125 % 07/ 17	F	FR	3 207 000	-160 814	3 046 185	3 196 950	3 000 000
DE000A1H36X9	3 000 000	KFW 3,125 % 11-18	F	FR	2 980 920	11 527	2 992 447	3 243 150	3 000 000
DE000A1KRHP2	600 000	FMS WERTMANA,2,75 % 11-030616 EMTN	F	FR	596 226	3 375	599 601	607 350	600 000
DE000A1RET49	2 000 000	KFW 1,125 % 15/01/20	F	FR	1 950 340	20 139	1 970 479	2 091 200	2 000 000
FR0000483075	2 000 000	RESEAU FERRE FRANCE 6 % 00-20EMTN	F	FR	2 568 160	-204 717	2 363 442	2 546 100	2 000 000
FR0010198036	3 630 000	CADES 3,75 % 251020	F	FR	4 145 152	-204 909	3 940 243	4 255 449	3 630 000
FR0010345090	2 000 000	SAGESS 4 % 06-16	F	FR	1 911 099	68 232	1 979 332	2 066 800	2 000 000
FR0010405894	1 000 000	NATIXIS TV06-15/12/21 INDX	F	FR	683 800	173 510	857 310	951 300	1 000 000
FR0010767566	3 000 000	CADES 4,250 % 09-25O420	F	FR	2 979 810	10 330	2 990 140	3 538 650	3 000 000
FR0011008366	4 000 000	CADES 3 % 11-16	F	FR	3 990 400	9 051	3 999 451	4 018 400	4 000 000
FR0011262591	2 100 000	UNEDIC 2,125 % 12-010618 EMTN	F	FR	2 095 905	2 265	2 098 170	2 214 513	2 100 000
FR0011333186	4 000 000	CADES 2,5 % 12-251022 EMTN	F	FR	4 063 200	-18 685	4 044 514	4 536 400	4 000 000
FR0011347608	2 000 000	SAGESS 1,75 % 12-22/10/2019	F	FR	2 001 660	-705	2 000 954	2 126 500	2 000 000
FR0011462746	3 800 000	UNEDIC 2,25 % 05/04/23 EMTN	F	FR	3 796 314	743	3 797 057	4 233 086	3 800 000
FR0011755156	3 000 000	UNEDIC 2,375 % 25/05/24	F	FR	2 995 020	479	2 995 499	3 378 000	3 000 000
FR0012143451	4 200 000	UNEDIC 0,875 % 251022	F	FR	4 162 410	8 051	4 170 461	4 297 020	4 200 000
FR0012159812	7 000 000	CADES 1,375 % 25/11/2024	F	FR	6 952 400	5 723	6 958 123	7 295 400	7 000 000
FR0012537124	4 000 000	UNION NAT ENTERPRO 0,625 % 170225	F	FR	3 953 520	3 890	3 957 410	3 886 000	4 000 000
FR0012602761	2 500 000	ENGIE 1 % 13/03/26 EMTN	F	FR	2 379 500	1 660	2 381 160	2 361 375	2 500 000
FR0012663169	1 300 000	VEOL ENV 1,59 01-28	F	FR	1 226 875	733	1 227 608	1 232 725	1 300 000
FR0013020450	3 300 000	UNEDIC 1,25 % 21/10/27	F	FR	3 265 119	477	3 265 596	3 267 000	3 300 000
XS0280273110	7 000 000	PREMIUM GREEN TV06-16 EMTN	F	FR	7 000 000	0	7 000 000	7 157 500	7 000 000
XS0294547285	1 500 000	ST GOBAIN 4,75 % 17	F	FR	1 497 540	1 743	1 499 283	1 585 350	1 500 000
XS0308505055	5 000 000	BEI 4,75 % 10/17	F	FR	5 532 500	-395 713	5 136 786	5 444 750	5 000 000
XS0318729950	1 000 000	DEUTSCHE BK AG TV 05092022 EMTN	F	FR	1 000 000	0	1 000 000	1 015 680	1 000 000
XS0332106805	3 000 000	RFF 4,45 % 07-271117 EMTN	F	FR	3 195 300	-144 034	3 051 265	3 261 900	3 000 000
XS0436314545	1 000 000	OBB INFRA 4,50 % 02/07/19 EMTN	F	FR	992 200	4 408	996 608	1 155 350	1 000 000
XS0746002392	5 000 000	CA SA 3,875 % 12-130219 EMTN	F	FR	4 964 000	18 323	4 982 323	5 544 750	5 000 000
XS0953564191	4 000 000	CRÉDIT AGR LOND 3,125 % 23 EMTN	F	FR	3 984 440	2 900	3 987 340	4 519 000	4 000 000
XS1069776232	5 000 000	LANDWIRTS 1,25 % 20/05/2022	F	FR	4 963 850	6 889	4 970 739	5 306 000	5 000 000
XS1190624038	1 062 000	STATOIL 1,25 0227	F	FR	1 092 498	-1 698	1 090 799	984 102	1 062 000
XS1204154410	2 000 000	CRÉDIT AGRICOLE 2,625 % 17/03/27	F	FR	1 852 200	2 765	1 854 965	1 909 800	2 000 000
XS1233732194	1 200 000	MICHELIN LUX 1,125 % 28-05-2022	F	FR	1 199 604	14	1 199 618	1 199 520	1 200 000
TOTAL (EN €)					112 959 564	-1 218 811	111 740 752	118 610 470	110 192 000
TOTAL (A) (EN €)					172 499 759	-2 612 374	169 887 384	183 533 546	167 892 000

2.2. | VALEURS ESTIMÉES CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE R. 332.20

NOMBRE ET DÉSIGNATION DES VALEURS			AFFEC-TATION	LOCALI-SATION	VALEUR INSCRITE AU BILAN		VALEUR NETTE AU BILAN	VALEUR DE RÉALISATION ART. R 332-20
					VALEUR BRUTE	PROVISIONS		
ACTIONS DE SIGAV & FCP								
FR0000291239	449	CPR CASH P SI.	F	FR	10 136 486	104	10 136 381	10 136 381
FR0007038138	5,549	AMUNDI TRESO 3 MOIS FCP 3DEC	F	FR	5 881 024		5 881 024	5 883 536
FR0007435920	25,722	AMUNDI TRESO EONIA FCP	F	FR	5 660 942		5 660 942	5 661 297
TOTAL (EN €)					21 678 453	104	21 678 348	21 681 215
ACTIONS NON COTÉES								
	750	CACIF	F	FR	20 400		20 400	20 400
	25	ADICAM	F	FR	381		381	381
	1	CAAGIS	F	FR	10		10	10
TOTAL (EN €)					20 791	0	20 791	20 791
TOTAL (B) (EN €)					21 699 244	104	21 699 139	21 702 007
TOTAL GÉNÉRAL (A+B) (EN €)					194 199 003	-2 612 478	191 586 524	205 235 553

III - TITRES DE PARTICIPATION AU 31 DÉCEMBRE 2015

NOMBRE ET DÉSIGNATION DES VALEURS			AFFEC-TATION	LOCALI-SATION	VALEUR INSCRITE AU BILAN		VALEUR NETTE AU BILAN	VALEUR DE RÉALISATION ART. R 332-20
					VALEUR BRUTE	PROVISIONS		
	32 300	CAMCA RÉASSURANCE	L	LU	5 745 226		5 745 226	5 745 226
	24 600	CAMCA VIE	L	LU	4 625 411	2 741 083	1 884 328	1 884 328
	11 220	CAMCA ASSURANCE	L	LU	7 260 000		7 260 000	7 260 000
	99	CAMCA COURTAGE	L	FR	7 920 000		7 920 000	7 920 000
	1 335	CAAP	L	FR	5 000 000		5 000 000	5 000 000
TOTAL (EN €)					30 550 638	2 741 083	27 809 554	27 809 554

IV - PRÊTS NON AFFECTABLES À LA REPRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

NOMBRE ET DÉSIGNATION DES VALEURS			AFFEC-TATION	LOCALI-SATION	VALEUR INSCRITE AU BILAN		VALEUR NETTE AU BILAN	VALEUR DE RÉALISATION ART. R 332-20
					VALEUR BRUTE	PROVISIONS		
Prêts au personnel et autres prêts			L	FR	112 980		112 980	112 980
TOTAL (EN €)					112 980	0	112 980	112 980

V - AUTRES ACTIFS

AU 31 DÉCEMBRE 2015

	VALEUR COMPTABLE	VALEUR DE RÉALISATION
Primes échues et non recouvrées de moins de trois mois	67 709	67 709
Intérêts courus et non échus	2 197 053	2 197 053
Banques et Compte sur livret	26 759 328	26 759 328
TOTAL (EN €)	29 024 092	29 024 092

VI - VALEURS REÇUES

EN NANTISSEMENT DES RÉASSUREURS

NOMBRE ET DÉSIGNATION DES VALEURS	AFFECTATION	LOCALISATION	VALEUR DE RÉALISATION
A OBLIGATIONS D'ÉTAT			1 805 199
AT0000385745 7 000 AUTRICHE 4,65 % 03-18	L	AT	8 012
DE0001030500 1 000 037 ALLEMAGNE 1,5 % 06-150416	L	LU	1 165 683
DE0001135341 252 781 BUNDESREP.DEUTSCH 4 % 07-040118	L	LU	274 863
DE0001137479 302 000 ALLEMAGNE 0 % 14-160916	L	DE	302 831
FR0010447367 35 000 OATE 1,80 % 07-25072040 indx	L	FR	53 810
B AUTRES VALEURS			37 726 727
FR0000096166 188 SICAV HSBC FRENCH GOV.BONDS	L	FR	45 368
FR0000483075 523 000 RES FERRE FCE 6 % 00-12/10/20	L	FR	671 236
FR0000971293 145 FCP HSBC EURO GVT BD FD C 3DEC	L	FR	472 624
FR0007436654 4 FCP MUNICH RE PLACEMENT	L	FR	115 451
FR0007448568 24 770 FCP FRACOM	L	FR	615 039
FR0007486634 29 FCP HSBC MONETAIRE	L	FR	90 450
FR0010757773 6 127 FCP CCR CRÉDIT	L	FR	814 891
FR0011156017 1 200 000 AUCHAN 3 % 11-021216	L	FR	1 235 024
IE00B6S79078 1 103 SICAV GR NEAM FUND A	L	IE	112 098
LU0091963743 8 301 CAMCA LUX FINANCE GESTION CAMCA RE	L	LU	29 736 433
LU0353175895 2 240 SICAV SWISS RE I GI EUR DIS.2DEC	L	LU	2 851 587
XS1242968979 972 NORDEA BANK TV 15-050620	L	SE	966 525
C LIQUIDITÉS EN COURS DE RÉINVESTISSEMENT			60 075
LIQUIDITÉS	L	FR	60 075
TOTAL (EN €)			39 592 002

VII - ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS

AU 31 DÉCEMBRE 2015

7.1. | ÉTAT RÉCAPITULATIF PAR NATURE

	VALEUR BRUTE AU BILAN	VALEUR NETTE AU BILAN	VALEUR DE RÉALISATION
VALEURS MOBILIÈRES			
Obligations et titres participatifs	172 499 759	169 887 385	183 533 546
<i>Valeurs d'état</i>	59 540 195	58 146 632	64 923 076
<i>Autres valeurs cotées</i>	112 959 564	111 740 753	118 610 470
Actions et autres valeurs mobilières	53 316 782	50 575 594	50 594 798
<i>Actions (titres de placements)</i>	21 699 244	21 699 140	21 702 007
<i>Actions (titres de participation)</i>	30 550 639	27 809 555	27 809 555
<i>Autres valeurs mobilières</i>	1 066 899	1 066 899	1 083 236
TOTAL	225 816 541	220 462 979	234 128 344
IMMEUBLES ET PARTS DE SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES			
Immeubles	106 994	65 919	500 000
Parts de SCI	15 421 674	15 421 674	27 690 952
TOTAL	15 528 668	15 487 592	28 190 952
PRÊTS ET EFFETS ASSIMILÉS			
Non admis en représentation des engagements techniques	112 980	112 980	112 980
TOTAL	112 980	112 980	112 980
TOTAL DES PLACEMENTS (EN €)	241 458 189	236 063 552	262 432 276
AUTRES ACTIFS			
Primes échues et non recouvrées de moins de trois mois	67 710	67 710	67 710
Intérêts courus non échus	2 197 054	2 197 054	2 197 054
Comptes courants bancaires	26 759 329	26 759 329	26 759 329
Valeurs données en nantissement	0	0	0
TOTAL	29 024 092	29 024 092	29 024 092
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS (EN €)	270 482 282	265 087 643	291 456 368

7.2. | ÉTAT RÉCAPITULATIF PAR MODE D'ESTIMATION

	VALEUR BRUTE AU BILAN	VALEUR NETTE AU BILAN	VALEUR DE RÉALISATION
Valeurs estimées selon l'art. R 332.19	172 499 759	169 887 385	183 533 546
Valeurs estimées selon l'art. R 332.20	97 869 542	95 087 278	107 809 842
Valeurs non admises en représentation des engagements techniques	112 980	112 980	112 980
TOTAL	270 482 282	265 087 643	291 456 368
VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES RÉASSUREURS (EN €)			39 592 002

VIII - LES PLACEMENTS AU BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2015

ACTIF (DONNÉES EN K€)			2015
3	PLACEMENTS		238 676
3a	Terrains et constructions		15 488
	Immeubles et parts de sociétés immobilières	15 488	
3b	Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation		27 810
	Actions (titres de participation)	27 810	
3c	Autres placements		195 379
	Obligations et titres participatifs		
	Valeurs d'état	59 540	
	Autres valeurs cotées	112 960	
	Actions et autres valeurs mobilières		
	Actions (titres de placements)	21 699	
	Autres valeurs mobilières	1 067	
	Prêts et effets assimilés	113	
	Valeurs données en nantissement	0	
6	CRÉANCES		68
6ab	Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		
	Primes échues et non recouvrées de moins de trois mois	68	
7	AUTRES ACTIFS		26 759
7b	Comptes courants et caisse		
	Comptes courants bancaires	26 759	
8	COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF		2 762
8a	Intérêts et loyers acquis non échus		
	Intérêts courus non échus	2 197	
8c	Autres comptes de régularisation		
	Obligations et titres participatifs		
	Amortissement des différences sur les prix de remboursement	565	
TOTAL ACTIF			268 265
PASSIF (DONNÉES EN K€)			2015
8	COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF		3 177
	Obligations et titres participatifs		
	Différences sur les prix de remboursement à percevoir	3 177	
TOTAL PASSIF			3 177
TOTAL DES PLACEMENTS			265 088

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice est caractérisé par un contrôle fiscal en cours. Le résultat s'élève à -16,6 M€ après déduction de l'impôt sur les sociétés de 5,0 M€ et d'une dotation aux provisions pour risques et charges de 28,8 M€.

II - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de CAMCA Mutuelle sont consolidés dans le groupe CAMCA et dans le groupe Crédit Agricole.

1 | ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels représentent le coût des logiciels acquis ainsi que les frais de mise en place de ces logiciels. L'ensemble est amorti linéairement sur une durée de 3 ans.

2 | PLACEMENTS

La persistance d'un environnement économique et financier difficile continue de rendre particulièrement complexe le choix des hypothèses économiques sous-jacentes à l'arrêt des comptes des organismes d'assurance. En particulier, l'évolution future des taux d'intérêts pourrait s'écarter sensiblement de celle retenue et produire des effets directs et indirects différents.

2.1. TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Conformément à l'article R. 332-2 alinéa 9 Bis du Code des Assurances, les parts ou actions de sociétés immobilières non cotées sont assimilées aux immeubles.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire ; les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Immeubles : 2%
- Agencements : 10%

2.2. PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES ET DANS LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Sous cette rubrique apparaît la valeur nette comptable des titres détenus dans les sociétés CAMCA Courtage S.A.S., CAAP S.A.S., CAMCA Réassurance S.A., CAMCA Assurance S.A., CAMCA Vie S.A. et 2 SCI.

2.3. AUTRES PLACEMENTS

Ils sont composés des éléments d'actifs admis en représentation des provisions techniques (définis par l'article R. 332-20 du Code des Assurances) et des autres actifs détenus à long terme.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement de chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres, conformément à l'article R. 332-19 du Code des Assurances.

2.4. VALEURS DE RÉALISATION ET PROVISIONS

L'évaluation des placements (hors titres à revenus fixes) détenus par les sociétés d'assurance françaises est réglementée par l'article R. 332-20 du Code des Assurances et fait l'objet d'une double évaluation :

- Lorsque leur valeur unitaire de réalisation est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation durable est constituée pour la totalité de la moins-value latente ;
- Lorsque leur valeur globale de réalisation est inférieure à la valeur comptable, une provision pour risque d'exigibilité est constituée. Au 31 décembre 2015, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

La valeur de réalisation correspond au cours de bourse ou à la valeur vénale pour les titres non cotés. La valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés civiles immobilières est déterminée sur la base d'expertises quinquennales effectuées par un expert agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle par un même expert.

3 | PARTS DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Trois natures de provisions sont comptabilisées sous cette rubrique :

- les cotisations émises font l'objet de cessions aux réassureurs. Figure ici le montant des cotisations cédées relatives aux primes non acquises de l'exercice ;
- les provisions pour sinistres à payer qui figurent au passif du bilan sont évaluées pour leur montant brut. La part des réassureurs (cessionnaires) dans ces sinistres est inscrite à l'actif sous cet intitulé ;
- les provisions pour participations aux bénéfices cédées.

4 | AUTRES ACTIFS

4.1. ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

Figurent sous cette rubrique les immobilisations d'exploitation : matériel de bureau et informatique, matériel de transport, mobilier et agencements des locaux d'exploitation. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Mobilier de bureau	10 %	mode linéaire
Matériel de bureau	20 %	mode linéaire
Matériel informatique	33,33 %	mode linéaire
Matériel de transport	20 %	mode linéaire
Agencements	10 %	mode linéaire

Se trouvent également rapportés à cette rubrique les « Dépôts et cautionnements versés » liés à l'exploitation.

4.2. COMPTES COURANTS ET CAISSES

Est présenté ici le montant net des avoirs en banque.

5 | COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF

5.1. INTÉRÊTS ET LOYERS ACQUIS NON ÉCHUS

Sous cette rubrique figurent uniquement les intérêts courus non échus sur les valeurs mobilières de placement.

5.2. FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS

Le montant indiqué sur cette ligne représente les commissions dues au titre des primes reportées dont le montant figure au passif du bilan sur la ligne provision pour primes non acquises.

5.3. AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATION

Est portée ici la différence de prix de remboursement des obligations.

6 | FONDS D'ÉTABLISSEMENT

Ce fonds d'établissement est constitué conformément à l'article 38 des statuts.

7 | AUTRES RÉSERVES

Cette rubrique regroupe les différentes catégories de réserves :

- les réserves statutaires et facultatives,
- la réserve de capitalisation.

7.1. LES RÉSERVES STATUTAIRES ET FACULTATIVES

Elles sont dotées par affectation du résultat, sur décision de l'Assemblée générale, afin notamment de respecter le montant réglementaire de la marge de solvabilité défini par l'article R. 334-3 du Code des Assurances.

Elles sont de deux natures :

- les réserves facultatives constituant des fonds propres de long terme ;
- le fonds pour risques d'assurance généraux devant permettre de faire face à des événements exceptionnels.

7.2. LA RÉSERVE DE CAPITALISATION

La réserve de capitalisation est destinée à parer à la dépréciation des valeurs comprises dans l'actif de l'entreprise et à la diminution de leur revenu. Elle est constituée conformément à l'article R. 331-6 alinéa 3° du Code des Assurances.

L'article 39 quinquies GE du Code Général des Impôts prévoit que depuis le 1^{er} janvier 2010, les dotations ainsi que les reprises à la réserve de capitalisation ne sont pas prises en compte pour la détermination du résultat imposable.

8 | PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

Parmi les provisions techniques figurent les provisions pour primes non acquises, les provisions pour sinistres à payer (non vie), les provisions pour participations bénéficiaires et ristournes (non vie) et la provision pour égalisation.

8.1. PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES

Les provisions pour primes non acquises sont constituées pour les primes émises avant la clôture dont les effets sont postérieurs au 1^{er} janvier 2016. Les provisions sont complétées par une provision pour risques en cours lorsqu'il apparaît que le report des primes ne suffira pas à couvrir les sinistres et frais susceptibles de se produire après la fin de l'exercice et avant la prochaine échéance des contrats. Elles sont constituées brutes des frais d'acquisition. Au 31 décembre 2015, aucune provision pour risques en cours n'a été constituée.

8.2. PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER (NON VIE)

Elles se composent de trois éléments :

- la provision pour sinistres à payer,
- la provision pour sinistres tardifs,
- les prévisions de recours à encaisser.

La provision pour sinistres à payer est destinée à couvrir le paiement des sinistres dont le règlement n'est pas complètement terminé. Elle est évaluée conformément aux articles R. 331-15 à R 331-36 du Code des Assurances.

Les sinistres sont évalués à leur montant brut. La part des réassureurs dans ces sinistres est inscrite à l'actif.

Les sinistres survenus et non encore déclarés font l'objet d'une comptabilisation séparée dans un compte de provision pour sinistres tardifs. Ils sont estimés selon des méthodes actuarielles appropriées à chaque catégorie de risques.

Les prévisions de recours à encaisser sont calculées selon les méthodes appropriées à chaque nature de risque. Elles sont enregistrées dans un compte spécifique.

Aux provisions pour sinistres à payer et pour sinistres tardifs est ajouté le montant estimé des coûts de gestion nécessaires à la liquidation des dossiers.

Ce montant est calculé par application aux provisions d'un taux par garantie. Ce taux est déterminé après analyse des coûts réels supportés pour la gestion des sinistres.

Les coûts de gestion relatifs aux prévisions de recours à encaisser sont pris en compte par application du même taux que celui déterminé pour les provisions pour sinistres à payer.

8.3. PROVISIONS POUR PARTICIPATIONS AUX BÉNÉFICES ET RISTOURNES (NON VIE)

Figurent sous cette rubrique :

- l'évaluation du solde de résultat Sécuricompte et des nouveaux produits à reverser aux sociétaires,
- les participations bénéficiaires sur les autres produits,
- les participations bénéficiaires sur acceptations.

8.4. PROVISION POUR ÉGALISATION

Elle est destinée à faire face, notamment, aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques dus à des éléments naturels et attentats. Elle est calculée conformément aux articles R. 331-6 alinéa 6°, R 331-33 et suivants du Code des Assurances.

Une provision pour égalisation est constituée au titre du risque attentat (pool GAREAT).

9 | PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que les évènements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains. Les provisions pour risques et charges comprennent des provisions de nature sociale, fiscale ou autres.

La provision pour indemnité de retraite des salariés est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'une hypothèse de départ à l'âge de 65 ans. Cette méthode tient compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie et du taux de rotation du personnel. Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2015 est de 1,56 %.

10 | RÉASSURANCE

10.1. CESSIONS EN RÉASSURANCE

Les cessions en réassurance sont effectuées selon plusieurs modes :

- « Réassurance facultative », pour les risques propres à certains sociétaires ;
- « Réassurance obligatoire » :
 - traité « en excédent de sinistres » mis en jeu pour les sinistres dépassant un certain montant,
 - traité « quote-part » dans lequel les cessions de primes et de sinistres sont effectuées dans une même proportion,
 - traité « en excédent de perte annuelle » protégeant le résultat contre une fréquence anormale de sinistres.

Les opérations relatives à la réassurance sont comptabilisées au compte de résultat technique sous les rubriques :

- Cessions et rétrocessions de primes,
- Cessions et rétrocessions de charge des sinistres,
- Cessions et rétrocessions de participation bénéficiaire,
- Commissions reçues des réassureurs.

CAMCA ne réalise pas d'opération de réassurance finite.

Les titres remis en nantissement par les réassureurs sont inscrits en hors bilan et évalués au cours de bourse.

10.2. ACCEPTATIONS EN RÉASSURANCE

CAMCA a intégré dans ses opérations des acceptations en réassurance en provenance de sociétés d'assurance du groupe Crédit Agricole.

Ces acceptations sont prises en compte dans les traités de réassurance de CAMCA.

Par ailleurs, les acceptations en réassurance incluent la participation de CAMCA au pool GAREAT.

11 | PRIMES ACQUISES

Les cotisations d'assurance sont en totalité des primes d'assurance directe en France.

12 | CHARGES D'EXPLOITATION

Elles sont initialement comptabilisées par nature de frais. Elles sont ensuite réparties trimestriellement par destination selon deux modes : soit par affectation directe à une destination, soit par application d'une clé de répartition appropriée.

Trois clés sont utilisées en fonction de la nature des charges :

- la masse salariale,
- la surface des locaux occupés,
- l'effectif.

13 | ALLOCATION DES PRODUITS FINANCIERS NETS

Ils sont répartis en rémunération des fonds propres d'une part et des engagements techniques d'autre part suivant le rapport :

$$\frac{\text{Produits financiers nets} \times \text{Provisions techniques nettes de réassurance}}{\text{Fonds propres (hors réserve de capitalisation)} + \text{Provisions techniques nettes de réassurance}}$$

Le montant ainsi obtenu est transféré du compte de résultat non technique au compte de résultat technique sous la rubrique : « Produits des placements transférés ».

14 | PARTICIPATION DES SALARIÉS

Un accord d'entreprise a été signé le 14 décembre 2007 sur le calcul d'une participation des salariés aux résultats de CAMCA. Un accord d'intéressement a également été signé le 30 juin 2014 pour une durée de 3 ans.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Les informations chiffrées sont exprimées en milliers d'euros (K€).

1 | ACTIFS INCORPORELS

Ils évoluent comme suit :

VALEURS BRUTES	31/12/2014	ACQUISITIONS	CESSIONS	31/12/2015
Immobilisations incorporelles en cours	732	254		986
Logiciels	3 485	533	1 293	2 725
TOTAL	4 217	787	1 293	3 711
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	31/12/2014	DOTATIONS	REPRISES	31/12/2015
Logiciels	3 276	315	1 293	2 298
Valeur nette	941			1 413

Les dotations aux amortissements sur les logiciels figurent dans les charges par nature au poste Dotations aux amortissements et aux provisions.

2 | PLACEMENTS

2.1. TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Ils évoluent comme suit :

VALEURS BRUTES	31/12/2014	ACQUISITIONS	CESSIONS	31/12/2015
Immeubles	107			107
Parts de SCI	15 422			15 422
TOTAL	15 529	0	0	15 529
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	31/12/2014	DOTATIONS	REPRISES	31/12/2015
Immeubles	40	1		41
Parts de SCI	0			0
TOTAL	40	1	0	41
Valeur nette	15 489			15 488

Les provisions sur SCI et SCPI sont calculées conformément aux règles et méthodes comptables (note 2.4.).

2.2. PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES ET DANS DES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

VALEURS BRUTES	31/12/2014	ACQUISITIONS	CESSIONS	31/12/2015
CAMCA RÉASSURANCE S.A.	5 745			5 745
CAMCA ASSURANCE S.A.	7 260			7 260
CAMCA VIE S.A.	4 625			4 625
CAMCA COURTAGE S.A.S.	7 920			7 920
CAAP S.A.S.	5 000			5 000
TOTAL	30 551	0	0	30 551
PROVISIONS	31/12/2014	DOTATIONS	REPRISES	31/12/2015
CAMCA VIE S.A.	2 824		83	2 741
Valeur nette	27 727			27 810

2.3. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIÉTÉS	1. CAPITAL 2. RÉSERVES 3. REPORT À NOUVEAU 4. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	QUOTE PART DU CAPITAL DETENU (EN %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		1. PRÊTS 2. AVANCES 3. CAUTIONS CONSENTIES PAR LA SOCIÉTÉ ET NON ENCORE REMBOURSEES	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DU DERNIER EXERCICE ÉCOULÉ	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE
			BRUTE	NETTE			
CAMCA RÉASSURANCE S.A. 32 avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg	10 000 394 3 0	95 %	5 745	5 745	0 0 0	56 702	
CAMCA ASSURANCE S.A. 32 avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg	22 000 26405 43779 14525	33 %	7 260	7 260	0 0 0	216 503	1 481
CAMCA VIE S.A. 32 avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg	3 750 0 -148 166	50 %	4 625	1 884	0 0 0	326	
CAMCA COURTAGE S.A.S. 53 rue de la Boétie 75008 Paris	250 98 0 774	99 %	7 920	7 920	0 0 0	3 868 000	693
CAAP S.A.S. 12 place des États-Unis 92127 MONTROUGE Cedex	40 16 1259 1201	50 %	5 000	5 000	0 0 0	2 724 000	
SCI LA BOETIE 65 65 rue de la Boétie 75008 Paris	8 206 0 0 121	100 %	9 147	9 147	0 0 0	480 865	
SCI HAUSSMANN 122 65 rue de la Boétie 75008 Paris	483 0 0 45	100 %	483	483	0 0 0	69 031	

2.4. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET DANS DES ENTREPRISES
AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

NATURES DES OPÉRATIONS	CRÉANCES	DETTES
AU TITRE D'OPÉRATIONS DE RÉASSURANCE		
CAMCA RÉASSURANCE S.A.	8	3 131
CAMCA COURTAGE S.A.S.		76
AU TITRE D'AUTRES OPÉRATIONS		
Résultat des SCI	798	

Il n'y a pas d'autre transaction avec des parties liées devant être mentionnée, la notion de partie liée étant désormais appréciée au sens de la norme IAS 24.

2.5. AUTRES PLACEMENTS

Les variations de l'exercice se résument comme suit :

NATURE	31/12/2014	ACQUISITIONS	CESSIONS	31/12/2015
Obligations de l'État français	53 970	3 749		57 719
Autres obligations françaises	61 893	12 677	5 906	68 664
Obligations étrangères	47 690	3 489	5 062	46 117
Actions de SICAV et FCP	27 569	120 012	125 881	21 699
TCN et Bon du Trésor				0
Provision pour dépréciation durable				0
Titres de SCPI	1 067			1 067
TOTAL VALEURS MOBILIÈRES ADMISES EN REPRÉSENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES	192 189	139 926	136 849	195 266
Actions de SICAV et FCP non admis en représentation des provisions techniques	0			0
Provision pour dépréciation des SICAV et FCP	0			0
Prêts non admis en représentation des provisions techniques	149	0	36	113
Provision pour dépréciation des prêts	0			0
TOTAL DES AUTRES PLACEMENTS	192 338	139 926	136 885	195 379

Les principales acquisitions et cessions d'actif, représentatives de la gestion active du portefeuille, concernent :

Sur le long et moyen terme	Les emprunts émis par les états membres de la zone Euro et des entreprises de premier plan ainsi que des parts de FCP
Sur le court terme	Les SICAV de trésorerie (CPR CASH P et AMUNDI TRESO).

3 | PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Ce poste correspond à la quote-part des provisions techniques à la charge des réassureurs, conformément aux différents programmes de réassurance.

La part des réassureurs est la suivante :

	31/12/2015
Part des cessionnaires dans les provisions de primes	0
Part des cessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer	32 485
Part des cessionnaires dans les participations aux bénéfices	7 366

Le montant des engagements de CAMCA Réassurance S.A. dans les provisions techniques cédées est de :

	31/12/2015
Part des cessionnaires dans les primes non acquises	0
Part des cessionnaires dans les sinistres à payer	29 736
Part des cessionnaires dans les participations aux bénéfices	7 366

4 | CRÉANCES : DÉBITEURS DIVERS

Figurent essentiellement sous cette rubrique les comptes courants des SCI (798 K€), les produits à recevoir (199 K€) ainsi que les avances versées aux fournisseurs (2 104 K€).

5 | AUTRES ACTIFS

Il s'agit des immobilisations d'exploitation. Elles évoluent comme suit :

5.1. ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

VALEURS BRUTES	31/12/2014	ACQUISITIONS	CESSIONS	31/12/2015
Dépôts et cautionnements	61	144		205
Matériel de transport				0
Matériel de bureau, informatique & mobilier	389	483	345	527
Autres matériels	113	109	93	129
Agencements	143	668	143	668
TOTAL	706	1 403	581	1 529
AMORTISSEMENTS	31/12/2014	DOTATIONS	REPRISES	31/12/2015
Matériel de transport	0			0
Matériel de bureau, informatique & mobilier	364	59	331	92
Autres matériels	106	21	93	33
Agencements	110	57	111	56
TOTAL	580	137	535	181
VALEUR NETTE	127	1 267	46	1 348

Les dotations relatives au mobilier et matériel de bureau, au matériel de transport et aux agencements du siège figurent sous la rubrique de charge par nature « Dotation aux amortissements et aux provisions ».

5.2. COMPTES COURANTS ET CAISSE

Il s'agit des comptes courants bancaires dont dispose CAMCA pour son activité. Le montant de 26 759 K€ est une compensation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes bancaires. Il comprend des comptes courants pour 26 759 K€, dont deux comptes sur livret pour 15 137 K€.

6 | COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF

Il se compose d'intérêts courus sur obligations des loyers acquis non échus (2 197 K€) et des différences sur prix de remboursement des obligations (565 K€).

Les frais d'acquisition reportés sur les provisions pour primes non acquises s'élèvent à 3 K€ à la clôture de l'exercice 2015.

7 | ÉCHÉANCE DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an à l'exception des prêts dont 107 K€ sont à plus d'un an.

CRÉANCES	MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE	
		À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'1 AN
Prêts	113	6	107
Primes acquises non émises	16 171	16 171	
Sociétaires et comptes rattachés	2 270	2 270	
Réassureurs et comptes rattachés	8	8	
Courtiers de réassurance et comptes rattachés			
Personnel	11	11	
État, impôts et taxes	89	89	
Débiteurs divers	3 822	3 822	

8 | CAPITAUX PROPRES

8.1. FONDS D'ÉTABLISSEMENT

	31/12/2014	DOTATION DE L'EXERCICE	31/12/2015
	400		400

Ayant le statut juridique des sociétés d'assurance mutuelle à cotisations variables prévu par le Code des Assurances, CAMCA ne dispose pas de capital.

8.2. AUTRES RÉSERVES

	31/12/2014	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2014	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	31/12/2015
Réserves facultatives	44 303			44 303
Fonds pour risques d'assurance généraux	101 122	4 627		105 749
Réserve de capitalisation	9 200	-15		9 185
TOTAL	154 624	4 612	0	159 237

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée générale du 15 avril 2015 a décidé d'affecter la totalité du résultat de l'exercice 2014, soit 4 627 K€, au fond pour risques d'assurance généraux.

Une reprise de 15 K€ a été opérée sur la réserve de capitalisation.

9 | PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

9.1. PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES

La provision pour primes non acquises est constituée du prorata des primes émises dont l'effet excède l'année civile :

- Stock au 31 décembre 2015 : 47 K€
- Stock au 31 décembre 2014 : 17 K€

9.2. PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER (NON VIE)

Elles ont évolué comme suit :

PROVISIONS BRUTES	2015	2014
Détournements escroquerie	22 576	21 158
Compartiments loués	356	422
Vol et destruction	1 044	262
Moyen de paiement	0	12
Matériel de sécurité et immeuble	2 083	862
Notaires	71	89
Poste et messagerie express		
SOUS-TOTAL GLOBAL DE BANQUE	26 130	22 805
Assurances de personnes	8 873	7 922
Immeubles	10 884	10 666
Informatique	205	59
Responsabilité civile	41 481	51 751
Construction	4 016	3 848
Automobile	2 683	2 770
Pertes pécuniaires		
Parabancaire	4 623	3 952
Chargements de gestion	7 611	7 475
Acceptations	0	31
TOTAL DES PROVISIONS BRUTES	106 506	111 279

PRÉVISIONS DE RECOURS	2015	2014
Détournement escroquerie	2 390	7
Compartiments loués	111	
Vol et destruction	36	
Matériel de sécurité et immeuble	0	37
Pertes pécuniaires	0	
Postes et messagerie express	0	
Attentats	0	
SOUS-TOTAL GLOBAL DE BANQUE	2 537	44
Assurances de personnes	0	
Immeubles	1 695	1 233
Informatique	11	11
Responsabilité civile	14	56
Construction	201	120
Automobile	673	626
Parabancaire	0	0
Chargements de gestion	-378	-184
TOTAL DES PRÉVISIONS DE RECOURS	4 753	1 906
TOTAL DES PROVISIONS NETTES POUR SINISTRES À PAYER	101 754	109 373

Les opérations d'acceptation sont réalisées avec des sociétés d'assurance du groupe Crédit Agricole.

9.3. DÉGAGEMENT DE BONI / MALI SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

(HORS CHARGEMENT DE GESTION)	BONI (+) / MALI (-)
Détournement escroquerie	3 620
Compartiments loués	1
Vol et destruction	-278
Moyens de paiement	
Matériel de sécurité et immeuble	74
Notaires	18
Postes et messagerie express	
Pertes pécuniaires	12
Attentats	
Catastrophes naturelles	
SOUS-TOTAL GLOBAL DE BANQUE	3 447
Assurances de personnes	2 147
Immeubles	405
Informatique	34
Responsabilité civile	17 470
Construction	-102
Automobile	-275
Pertes pécuniaires	-30
Parabancaire	-662
Acceptations	-20
TOTAL DES BONI / MALI	22 414

9.4. ÉTAT DES RÈGLEMENTS, DES PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER ET DES PRIMES ACQUISES INSCRITES AU BILAN SOCIAL POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES COMPTABLES PAR EXERCICE DE SURVENANCE

(EN MILLIERS D'EUROS)	2011 (N-4)	2012 (N-3)	2013 (N-2)	2014 (N-1)	2015 (N)
INVENTAIRE N-2					
Règlements	1 697	30 351	32 385		
Provisions	-4 250	-41 900	45 830		
TOTAL SINISTRES	-2 553	-11 549	78 215		
Primes acquises	230 394	233 939	237 810		
Pourcentage sinistres / primes acquises			33 %		
INVENTAIRE N-1					
Règlements	2 623	2 483	27 030	35 076	
Provisions	-3 046	-4 265	-27 841	37 236	
TOTAL SINISTRES	-423	-1 782	-811	72 312	
Primes acquises	230 394	233 939	237 810	237 174	
Pourcentage sinistres / primes acquises			33 %	30 %	
INVENTAIRE N					
Règlements	1 883	856	2 851	15 987	32 609
Provisions	-7 797	-4 191	-8 182	-24 192	36 744
TOTAL SINISTRES	-5 914	-3 335	-5 331	-8 205	69 353
Primes acquises	230 394	233 939	237 810	237 174	239 812
Pourcentage sinistres / primes acquises			30 %	27 %	29 %

9.5. PROVISION POUR PARTICIPATIONS AUX BÉNÉFICES ET RISTOURNES (NON VIE)

Il s'agit, d'une part, du solde sur excédents liés à l'activité parabancaire restant à verser aux Caisses régionales au 31 décembre 2015 (un acompte de 52 717 K€ ayant déjà été versé en décembre 2015 et, d'autre part, de la participation bénéficiaire sur autres produits).

	2015	2014
Participation bénéficiaire Sécuricompte	10 795	12 165
Participation bénéficiaire sur autres produits parabancaires	5 435	3 517
Participation bénéficiaire sur autres produits	4 303	3 937
TOTAL	20 533	19 619

9.6. PROVISION POUR ÉGALISATION

	2015	2014
Provision pour égalisation au 31 décembre	2 092	1 624

La provision pour égalisation a été constituée sur la base du résultat technique GAREAT.

10 | PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	2015	2014
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	777	786
Provisions pour risques	37 911	10 002
Provisions pour charges		
TOTAL	38 688	10 788

COMPTES ANNUELS

Notes annexes aux comptes annuels

11 | AUTRES DETTES : CRÉANCIERS DIVERS

Ce poste est composé essentiellement du compte créditeur des filiales, des dettes fournisseurs et des charges à payer.

12 | COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Ce poste est constitué de l'amortissement de la différence de prix de remboursement sur les obligations (3 177 K€).

13 | ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'ensemble des dettes (hors provisions) a une échéance à moins d'un an.

DETTES	ÉCHEANCE			
	MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'1 AN ET 5 ANS AUPLUS	À PLUS DE 5 ANS
Sociétaires et comptes rattachés	2 903	2 903		
Réassureurs et comptes rattachés	3 131	3 131		
Courtiers de réassurance et comptes rattachés	183	183		
Primes acquises non émises cédées	5 022	5 022		
Personnel	1 406	1 406		
État, organismes de sécurité sociale	8 058	8 058		
Fournisseurs et charges à payer	3 183	3 183		

14 | CHARGES D'EXPLOITATION

Elles se résument comme suit :

	2015	2014
91 Charges externes	2 224	1 501
92 Autres charges externes	3 121	2 987
93 Impôts et taxes	4 481	4 977
94 Charges de personnel	6 848	6 454
95 Autres charges	0	-2
98 Dotations aux amortissements et aux provisions	521	1 144
99 Reprises de provisions	-892	
TOTAL DES CHARGES PAR NATURE	16 303	17 061
Frais de gestion des sinistres	5 315	5 698
Frais d'acquisition et d'administration	9 874	10 430
Frais internes de gestion des placements	1 024	920
Autres charges techniques	90	13
TOTAL DES CHARGES PAR DESTINATION	16 303	17 061

15 | RÉMUNÉRATION DES INTERMÉDIAIRES

Recensée sous la rubrique «Frais d'acquisition», elle se décompose comme suit :

	2015	2014
Commissions versées aux Caisses régionales	70 953	70 894
Commissions versées aux filiales C.A.	3 737	4 045
Rémunération d'intermédiaires gérant des contrats	1 685	2 174
Variation des frais d'acquisition reportés	-1	3
Variation des commissions sur primes acquises non émises	-469	-725
TOTAL	75 905	76 391

16 | CHARGES DE PERSONNEL

Elles se résument comme suit :

	2015	2014
Salaires, primes, indemnités et avantages en nature	3 885	3 689
Charges sociales	2 345	2 159
Autres charges de personnel	617	606
TOTAL	6 848	6 454

17 | HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux Comptes EY et FIDORG s'élevaient à 212 K€ sur 2015 (201 K€ en 2014).

18 | RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Cette information n'est pas indiquée car cela reviendrait à divulguer la rémunération d'une personne.

19 | PRODUITS FINANCIERS NETS

Les revenus et charges des placements s'analysent ainsi :

	REVENUS FINANCIERS ET FRAIS FINANCIERS CONCERNANT LES PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES	AUTRES REVENUS ET FRAIS FINANCIERS	TOTAL
Revenus des placements immobiliers	0	119	119
Revenus des autres placements	2 174	5 522	7 696
Autres revenus financiers (commissions, honoraires, ...)		6	6
TOTAL	2 174	5 647	7 821
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios...)		8	8

À ces éléments, il convient de rajouter les plus et moins-values (165 K€), les frais internes de gestion de placements (-1 024 K€) et les dotations et reprises aux provisions et amortissements (-604 K€). Au total, les produits financiers nets s'élevaient à 6 350 K€.

20 | IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'activité CAMCA dégage, au titre de l'exercice inventorié, un bénéfice fiscal global de 14 463 K€. Après impôt sur les sociétés (4 955 K€), le résultat net comptable de l'exercice est de -1 6 639 K€.

21 | ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

CAMCA a reçu en nantissement des valeurs mobilières couvrant les engagements des réassureurs pour un montant de 39 592 K€.

22 | EFFECTIF

L'effectif de CAMCA à la clôture de l'exercice est de 54 personnes. Il est composé de 30 cadres et de 24 non cadres.

23 | UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI (CICE)

Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi qui a fait l'objet d'une demande de remboursement n'a pas été encaissé au cours de l'exercice.

RAPPORT ANNUEL 2015

CAMCA

Concepteur de solutions d'assurance

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

BILAN ACTIF

ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)		2015	2014
1	ÉCART D'ACQUISITION	3 435	3 916
2	AUTRES ACTIFS INCORPORELS	4 340	3 599
3	PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE	2 034 986	1 872 100
3a	Terrains et constructions	15 084	13 935
3b	Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation		
3c	Autres placements	2 019 902	1 858 165
4	PLACEMENTS DES CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTES		
5	PLACEMENTS DES AUTRES ENTREPRISES	857	1 437
6	PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	6 889	10 745
6a	Provisions pour primes non acquises		
6d	Provisions pour sinistres (non vie)	6 889	10 745
6f	Provision pour participation aux bénéfécies et ristournes (non vie)		
7	CRÉANCES	66 878	57 038
7a	Créances nées d'opérations d'assurance ou de réassurance	46 517	40 262
7aa	Primes acquises non émises	16 171	16 054
7ab	Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	24 305	21 656
7ac	Créances nées d'opérations de réassurance	6 041	2 552
7d	Autres créances	20 361	16 776
7da	Personnel		
7db	État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	20 361	16 776
7dc	Débiteurs divers		
8	AUTRES ACTIFS	41 056	33 925
8a	Actifs corporels d'exploitation	1 526	237
8b	Comptes courants et caisses	39 530	33 688
9	COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF	23 142	22 357
9a	Intérêts et loyers acquis non échus	22 971	22 170
9b	Frais d'acquisition reportés	31	42
9c	Autres comptes de régularisation	140	145
10	DIFFÉRENCE DE CONVERSION		
TOTAL GÉNÉRAL		2 181 582	2 005 117

BILAN PASSIF

PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)		2015	2014
1	CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	289 575	259 174
1a	Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire	400	400
1b	Réserves	258 774	250 160
1c	Report à nouveau		
1d	Résultat de l'exercice	30 401	8 614
2	INTÉRÊTS DES MINORITAIRES	44 930	39 408
3	PASSIFS SUBORDONNÉS	4 000	4 001
4	PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	1 729 373	1 622 201
4a	Provisions techniques vie		121
4b	Provisions techniques non vie	1 729 373	1 622 080
4ba	<i>Provisions pour primes non acquises</i>	2 126	1 972
4bd	<i>Provisions pour sinistres (non vie)</i>	1 289 173	1 201 836
4bf	<i>Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)</i>	305 704	265 686
4bg	<i>Provisions pour égalisation</i>	132 370	152 586
5	PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE		
6	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	39 197	11 387
7	DETTES POUR DÉPÔTS EN ESPECE REÇUS DES CESSIONNAIRES	6	6
8	DETTES	73 906	68 211
8a	Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	13 448	19 959
8aa	<i>Dettes nées d'opérations d'assurance directe</i>	9 825	13 990
8ab	<i>Dettes nées d'opérations de réassurance</i>	3 623	5 969
8e	Autres dettes	60 458	48 252
8eb	<i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	146	65
8ec	<i>Personnel</i>	1 406	1 403
8ed	<i>État, organismes de sécurité sociale et autres collectivités publiques</i>	53 974	40 213
8ee	<i>Créanciers divers</i>	4 932	6 571
9	COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF	595	729
10	DIFFÉRENCE DE CONVERSION		
TOTAL GÉNÉRAL		2 181 582	2 005 117

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS		2015	2014
1	ENGAGEMENTS REÇUS		
2	ENGAGEMENTS DONNÉS		
2a	Avals, cautions et garanties de crédit donnés		
2b	Titres et actifs acquis avec engagements de revente		
2c	Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
2d	Autres engagements donnés		
3	VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES	9 856	10 160
4	VALEURS REMISES PAR DES ORGANISMES RÉASSURÉS AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION		
5	VALEURS APPARTENANT À DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE		
6	AUTRES VALEURS DÉTENUES POUR COMPTE DE TIERS		

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(EN MILLIERS D'EUROS)		ACTIVITÉS NON VIE	ACTIVITÉS VIE	AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL 2015	TOTAL 2014
1a	Primes	456 345	326		456 671	369 263
1b	Variation des PNA	-153			-153	352
1	PRIMES ACQUISES	456 192	326		456 518	369 615
2a	Chiffre d'affaires ou produits des autres activités			6 983	6 983	5 207
2b	Autres produits d'exploitation	57		194	251	418
2c	Produits financiers nets de charges	41 221	5	7	41 233	47 758
2	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTS	497 470	331	7 184	504 985	422 998
3a	Charges des prestations d'assurance	-267 111	-301		-267 412	-265 630
3b	Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-13 845	-18		-13 863	-13 380
3c	Charges des autres activités			-3 980	-3 980	-3 841
3d	Charges de gestion	-141 015	-103		-141 118	-118 898
3	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	-421 971	-422	-3 980	-426 373	-401 749
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE		75 499	-91	3 204	78 612	21 249
4a	Autres produits nets				-95	80
4b	Résultat exceptionnel				-28 605	8
4c	Impôt sur les résultats				-11 966	-7 512
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES					37 946	13 825
5a	Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition				-490	-490
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ					37 456	13 335
6a	Intérêts minoritaires				-7 055	-4 721
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)					30 401	8 614

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le périmètre de consolidation n'a pas changé par rapport à 2014.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2015 sont établis selon les normes françaises en vigueur. Il n'est pas prévu de les produire aux normes IFRS en anticipation des textes européens.

La provision pour fluctuation de sinistralité a été reprise en 2015 à hauteur de 20,7 M€.

Le résultat net (part du Groupe) est arrêté à 30 401 K€ contre 8 614 K€ au 31 décembre 2014.

II - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises consolidées sont les suivantes :

	PAYS	POURCENTAGES	
		DE CONTRÔLE	D'INTÉRÊT
SOCIÉTÉ DE RÉASSURANCE			
CAMCA RÉASSURANCE S.A.	Luxembourg	95 %	95 %
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE			
CAMCA (entité consolidante)	France	100 %	100 %
CAMCA ASSURANCE S.A.	Luxembourg	66 %	64,35 %
CAMCA VIE S.A.	Luxembourg	100 %	97,5 %
SOCIÉTÉ DE COURTAGE			
CAMCA COURTAGE S.A.S.	France	99 %	99 %
CAAP S.A.S.	France	50 %	50 %
SOCIÉTÉ DE GESTION			
CAMCA LUX FINANCE Mngt Cy S.A.	Luxembourg	100 %	82,74 %
SOCIÉTÉS CIVILES IMMOBILIÈRES			
La Boétie 65	France	100 %	100 %
Hausmann 122	France	100 %	100 %
32 Liberté	Luxembourg	100 %	95 %

Le Fonds Commun de Placement CAMCA Lux Finance n'est pas consolidé dans l'ensemble CAMCA. En effet, son exclusion n'altère pas l'image fidèle des comptes consolidés au sens du paragraphe 1011 du règlement CRC 2000-05.

III - PRINCIPES ET MODALITÉS DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés sont présentés conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2000-05 du 7 décembre 2000 adaptant à l'assurance le règlement CRC n° 99-02 instituant une méthodologie de la consolidation.

1 | MÉTHODE DE CONSOLIDATION UTILISÉE

Compte tenu des pourcentages de détention de la CAMCA dans le capital des sociétés incluses dans le périmètre, l'ensemble de ces sociétés est consolidé par la méthode de l'intégration globale.

Le règlement CRC n° 2000-05 distingue les différents secteurs d'activité du Groupe. L'activité « Assurance vie » retrace l'activité de CAMCA Vie ; l'activité « Assurance non vie » regroupe l'activité de CAMCA Mutuelle, CAMCA Assurance et CAMCA Réassurance ; les « Autres activités » montrent la contribution de CAMCA Courtage, CAAP et de la société de gestion CAMCA Lux Finance Mngt Cy.

Toutes les entités consolidées ont des dates d'exercice comptable coïncidant avec l'année civile.

2 | ÉCARTS DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

L'écart d'acquisition de CAAP est amorti sur 10 ans. Les autres sociétés consolidées ayant été créées par la CAMCA, aucun écart de première consolidation n'est constaté. Seul un écart d'acquisition des titres est enregistré en raison du rachat par la Mutuelle des titres anciennement détenus par la société Willis Corroon dans CAMCA Réassurance. Cet écart est totalement amorti.

3 | OPÉRATIONS INTERNES ENTRE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

3.1. CESSIONS D'ACTIFS

Les plus-values de cession intra-groupe sont neutralisées en consolidation.

3.2. OPÉRATIONS INTERSECTORIELLES

Les opérations intersectorielles ont été éliminées au compte de résultat. Elles concernent les commissions versées à l'occasion d'opérations faisant intervenir essentiellement CAMCA Courtage et des refacturations de frais généraux.

3.3. AUTRES OPÉRATIONS

Les autres opérations internes et notamment les opérations de réassurance sont éliminées au bilan et au compte de résultat.

4 | RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

Les retraitements de consolidation concernent :

- l'harmonisation des principes et méthodes comptables entre entités du Groupe ;
- l'annulation de la réserve de capitalisation : le Code des Assurances prévoit dans les comptes sociaux la comptabilisation directe en capitaux propres par dotation au compte de résultat de la réserve de capitalisation. Les dotations et reprises sur cette réserve sont éliminées en consolidation ;
- l'enregistrement d'une provision pour participation aux bénéfices différés résultant des retraitements de consolidation ;
- l'enregistrement des impôts différés.

Ils résultent :

- soit des décalages temporaires d'imposition,
- soit des retraitements de consolidation.

Pour les sociétés fiscalement déficitaires, le montant de l'impôt différé actif comptabilisé est limité au montant de l'impôt différé passif.

IV - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1 - ACTIFS INCORPORELS

Parmi les actifs incorporels, figurent les frais de premier établissement ainsi que le coût des logiciels acquis et les frais de mise en place de ces logiciels. Les frais de premier établissement sont amortis sur 5 ans; les logiciels et leurs frais d'installation sont amortis sur une durée de 3 ans.

2 | PLACEMENTS

La persistance d'un environnement économique et financier difficile continue de rendre particulièrement complexe le choix des hypothèses économiques sous-jacentes à l'arrêté des comptes des organismes d'assurance. En particulier, l'évolution future des taux d'intérêt pourrait s'écarter sensiblement de celle retenue et produire des effets directs et indirects différents.

2.1. TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Conformément à l'article R. 332-2 alinéa 9 Bis du Code des Assurances, les parts ou actions de sociétés immobilières non cotées et non consolidées sont assimilées aux immeubles.

En application du règlement CRC n° 2002-10 du 12 décembre 2002, les immeubles sont amortis selon la méthode de l'approche par composants. Cependant, l'avis CNC 2002-12 du 22 octobre 2002 précisant que « lorsque les éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments », seul l'immeuble d'exploitation porté par la SCI La Boétie 65 fait l'objet d'un amortissement selon la méthode de l'approche par composants.

Les amortissements des immeubles sont calculés selon la méthode linéaire; les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Immeubles: 2%
- Agencements: 10%

L'immeuble d'exploitation a été amorti selon la méthode de l'approche par composants en fonction des modalités suivantes :

	% DU COÛT D'ACQUISITION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Gros œuvre	50	80 ans
Second œuvre	25	30 ans
Installations techniques	10	15 ans
Agencements	15	10 ans

2.2. AUTRES PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

Ils sont composés des éléments d'actif admis en représentation des provisions techniques (définis par l'article R. 332-2 du Code des Assurances) et des autres actifs détenus à long terme par les compagnies d'assurance et de réassurance.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement de chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres, conformément à l'article R. 332-19 du Code des Assurances.

L'évaluation des actions, des SICAV et des parts de FCP détenues par les sociétés d'assurance françaises est réglementée par l'article R. 332-20 du Code des Assurances. La valeur liquidative du FCP luxembourgeois est calculée deux fois par mois (le 15 et le 30).

2.3. PLACEMENTS DES AUTRES ENTREPRISES

Apparaissent ici les placements de toutes natures détenus par les sociétés n'exerçant pas d'activité d'assurance. Ils sont évalués selon les mêmes méthodes que les « Autres placements des entreprises d'assurance ».

2.4. VALEURS DE RÉALISATION ET PROVISIONS

L'évaluation des placements (hors titres à revenus fixes) détenus par les sociétés d'assurance françaises est réglementée par l'article R. 332-20 du Code des Assurances et fait l'objet d'une double évaluation :

- lorsque leur valeur unitaire de réalisation est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation durable est constituée pour la totalité de la moins-value latente.
- lorsque leur valeur globale de réalisation est inférieure à la valeur comptable, une provision pour risque d'exigibilité est constituée.

La valeur de réalisation correspond au cours de bourse ou à la valeur vénale pour les titres non cotés. La valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés civiles immobilières est déterminée sur la base d'expertises quinquennales effectuées par un expert agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle par un même expert.

Les valeurs mobilières détenues par les sociétés luxembourgeoises sont évaluées selon les mêmes règles.

3 | PARTS DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Deux natures de provisions sont comptabilisées sous cette rubrique :

- les cotisations émises font l'objet de cessions aux réassureurs. Figure ici le montant des cotisations cédées relatives aux cotisations non acquises de l'exercice ;
- les provisions pour sinistres à payer qui figurent au passif du bilan sont évaluées pour leur montant brut. La part des réassureurs (cessionnaires) dans ces sinistres est inscrite à l'actif sous cet intitulé.

4 | AUTRES ACTIFS

4.1. ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

Figurent sous cette rubrique les immobilisations d'exploitation : matériel de bureau et informatique, matériel de transport, mobilier et agencements des locaux d'exploitation. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire à l'exception des matériels informatiques acquis après le premier janvier 1996 qui sont amortis selon le mode dégressif. Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Mobilier de bureau	10 %	mode linéaire
Matériel de bureau	20 %	mode linéaire
Matériel informatique	33,33 %	mode linéaire
Matériel de transport	20 %	mode linéaire
Agencements	10 %	mode linéaire

Se trouvent également rapportés à cette rubrique les « Dépôts et cautionnements versés » liés à l'exploitation.

4.2. COMPTES COURANTS ET CAISSES

Est présenté ici le montant net des avoirs en banque.

5 | COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF

5.1. INTÉRÊTS ET LOYERS ACQUIS NON ÉCHUS

Sous cette rubrique figurent uniquement les intérêts courus non échus sur les valeurs mobilières de placement.

5.2. FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS

Le montant indiqué sur cette ligne représente les commissions dues au titre des primes reportées dont le montant figure au passif du bilan sur la ligne provision pour primes non acquises.

5.3. AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATION

Sont portés ici les produits à recevoir, les charges constatées d'avance et les charges à répartir sur plusieurs exercices. Ces dernières sont composées des frais d'acquisition des immeubles. Ils sont amortis sur 5 ans.

6 | FONDS D'ÉTABLISSEMENT

Ce fonds d'établissement est constitué conformément à l'article 38 des statuts de la CAMCA.

7 | RÉSERVES CONSOLIDÉES

Cette rubrique regroupe les différentes catégories de réserves consolidées. Elles sont dotées par affectation du résultat, sur décision de l'Assemblée générale, afin notamment de respecter le montant réglementaire de la marge de solvabilité définie par l'article R. 334-3 du Code des Assurances.

Elles sont de deux natures :

- les réserves facultatives constituant des fonds propres de long terme ;
- le fonds pour risques d'assurance généraux devant permettre de faire face à des événements exceptionnels.

8 | PASSIFS SUBORDONNÉS

Sont inclus dans cette rubrique les emprunts subordonnés.

9 | PROVISIONS TECHNIQUES

Parmi les provisions techniques (vie et non vie) figurent la provision pour primes non acquises, la provision pour sinistres à payer, la provision pour participations bénéficiaires et ristournes et la provision pour égalisation.

9.1. PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES

Adaptées de la directive 91/674/CEE du 19 décembre 1991, elles correspondent au partage mécanique des primes prorata temporis. Elles sont complétées par une provision pour risques en cours lorsqu'il apparaît que le report des primes ne suffira pas pour couvrir les sinistres et frais susceptibles de se produire après la fin de l'exercice et avant la prochaine échéance des contrats.

9.2. PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER (NON VIE)

Elles se composent de trois éléments :

- la provision pour sinistres à payer,
- la provision pour sinistres tardifs,
- les prévisions de recours à encaisser.

La provision pour sinistres à payer est destinée à couvrir le paiement des sinistres dont le règlement n'est pas complètement terminé. Elle est évaluée conformément aux articles R. 331-15 à R. 331-28 du Code des Assurances.

Les sinistres sont évalués à leur montant brut. La part des réassureurs dans ces sinistres est inscrite à l'actif.

Les sinistres survenus et non encore déclarés font l'objet d'une comptabilisation séparée dans un compte de provision pour sinistres tardifs. Ils sont estimés selon des méthodes statistiques appropriées à chaque catégorie de risques. Depuis 2009, la méthode retenue pour le produit caution, compte tenu de ses caractéristiques et des historiques statistiques disponibles est celle des provisions pour sinistres non encore manifestés.

Les prévisions de recours à encaisser sont calculées selon les méthodes appropriées à chaque nature de risque. Elles sont enregistrées dans un compte spécifique.

Aux provisions pour sinistres à payer et pour sinistres tardifs est ajouté le montant estimé des coûts de gestion nécessaires à la liquidation des dossiers. Ce montant est calculé par application aux provisions d'un taux par garantie. Ce taux est déterminé après analyse des coûts réels supportés pour la gestion des sinistres.

Les coûts de gestion relatifs aux prévisions de recours à encaisser sont pris en compte par application du même taux que celui déterminé pour les provisions pour sinistres à payer.

9.3. PROVISIONS POUR PARTICIPATIONS AUX BÉNÉFICES ET RISTOURNES

En assurance vie, les provisions pour participations aux bénéfices représentent l'obligation faite à l'assureur de reverser aux bénéficiaires une quote-part des résultats effectués sur les contrats.

En assurance non vie, elles représentent principalement l'évaluation du solde de résultat Sécuricompte, des nouveaux produits et du produit caution à reverser aux Sociétaires.

9.4. PROVISIONS POUR ÉGALISATION

Conformément à la réglementation applicable en matière de réassurance au Luxembourg, la société CAMCA Réassurance a constitué une provision pour égalisation. La dotation annuelle à cette provision est égale aux résultats technique et financier sans pouvoir dépasser un plafond déterminé par application d'un multiple (fixé par le Commissariat aux Assurances du Luxembourg pour chaque catégorie de risque) aux primes nettes de réassurance. Si un exercice se solde par une perte, une fraction suffisante de la provision pour égalisation est intégrée au résultat pour compenser cette perte. La provision doit être réintégrée au résultat au plus tard lors de la liquidation de la société.

Une provision de même nature est constituée aux termes de la législation française. À la différence du Luxembourg, elle ne concerne que quelques branches de l'activité d'assurance. En ce qui concerne CAMCA, seul le risque attentats et terrorisme (participation au pool GAREAT) y est soumis. Elle est calculée conformément à l'article R.331-6 alinéa 6° du Code des Assurances.

10 | PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

10.1. PROVISION POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Il est constitué, pour l'ensemble du personnel, une provision pour indemnités de départ en retraite correspondant aux droits acquis par ces salariés à la clôture de l'exercice.

Pour le calcul de cette provision, il est tenu compte des charges sociales aux taux actuellement en vigueur.

10.2. PROVISION POUR SERVICE DIFFÉRÉ

Une provision pour service différé est constituée en vue de faire face aux charges qui résulteront de l'application des engagements pris au cours de l'exercice et dont l'exécution aura lieu au cours d'exercices ultérieurs.

11 | RÉASSURANCE

Les cessions en réassurance sont effectuées selon plusieurs modes :

- « Réassurance facultative », pour les risques propres à certains sociétaires ;
- « Réassurance obligatoire » :
 - Traité « en excédent de sinistres », mis en jeu pour les sinistres dépassant un certain montant,
 - Traité « quote-part », dans lequel les cessions de primes et de sinistres sont effectuées dans une même proportion,
 - Traité « en excédent de perte annuelle », protégeant le résultat contre une fréquence anormale de sinistres.

Les opérations relatives à la réassurance sont comptabilisées au compte de résultat technique sous les rubriques :

- Cessions et rétrocessions de primes,
- Cessions et rétrocessions de charge des sinistres,
- Cessions et rétrocessions de participation bénéficiaire,
- Commissions reçues des réassureurs.

CAMCA ne réalise pas d'opération de réassurance finite.

Les titres remis en nantissement par les réassureurs sont inscrits en hors bilan et évalués au cours de bourse.

12 | CHARGES D'EXPLOITATION DES ENTITÉS ASSURANCE ET RÉASSURANCE

Elles sont initialement comptabilisées par nature de frais. Elles sont ensuite réparties en charges par destination selon deux modes : soit par affectation directe à une destination, soit par application d'une clé de répartition appropriée. Trois clés sont utilisées en fonction de la nature des charges :

- la masse salariale,
- la surface des locaux occupés,
- l'effectif.

13 | ALLOCATION DES PRODUITS FINANCIERS NETS DES ENTITÉS ASSURANCE ET RÉASSURANCE

Ils sont répartis en rémunération des fonds propres d'une part et des engagements techniques d'autre part suivant le rapport :

$$\frac{\text{Produits financiers nets} \times \text{Provisions techniques nettes de réassurance}}{\text{Fonds propres (hors réserve de capitalisation)} + \text{Provisions techniques nettes de réassurance}}$$

Le montant ainsi obtenu est transféré du compte de résultat non technique au compte de résultat technique sous la rubrique « Produits des placements transférés ».

V - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Les informations chiffrées sont exprimées en milliers d'euros (K€).

1 | ACTIFS INCORPORELS

Ils évoluent comme suit :

VALEURS BRUTES	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2014	ACQUISITIONS	CESSIONS	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2015
Immobilisations en cours	665	2 679	2 085	1 259
Frais d'établissement	46	0	0	46
Frais d'augmentation de capital	282		45	237
Commercialité	2 626			2 626
Logiciels	4 411	1 578	2 466	3 523
TOTAL	8 030			7 690
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2014	DOTATIONS	REPRISES	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2015
Frais d'établissement	46			46
Frais d'augmentation de capital	282		82	200
Logiciels	4 103	1 467	2 466	3 104
TOTAL	4 431			3 350
VALEUR NETTE	3 599			4 340

2 | PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

2.1. TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Ils évoluent comme suit :

VALEURS BRUTES	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2014	ACQUISITIONS	CESSIONS	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2015
Immeubles	10 803	1 386	1 860	10 329
Agencements	6 519	14	3 383	3 150
Parts de SCI	5 792	0		5 792
SCPI	1 067		0	1 067
TOTAL	24 181	1 400	5 242	20 338
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2014	DOTATIONS	REPRISES	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2015
Immeubles	4 610	140	1 793	2 958
Agencements	5 636	43	3 383	2 296
Parts de SCI	0			0
SCPI				
TOTAL	10 246		5 176	5 254
VALEUR NETTE	13 935			15 084

Les provisions sur SCI et SCPI sont calculées conformément aux règles et méthodes comptables (note 2.4).

2.2. AUTRES PLACEMENTS

Les variations de l'exercice se résument comme suit :

NATURE	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2014	ACQUISITIONS	CESSIONS	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2015
Obligations de l'État français	500 353	468 306	0	968 659
Autres valeurs françaises	510 163	0	410 423	99 740
Valeurs étrangères	280 171	180 832		461 003
Actions de SICAV et FCP	566 946	0	66 924	500 022
Autres valeurs (DAT, bons à terme et CDN)	4 000	4 166		8 166
Différence sur prix de remboursement	-3 617	-14 212		-17 829
Provision pour dépréciation des titres				
Prêts admis en représentation des provisions techniques				
TOTAL VALEURS MOBILIÈRES ADMISES EN REPRÉSENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES	1 858 016			2 019 761
Prêts non admis en représentation des provisions techniques	149		8	141
Provision pour dépréciation des prêts				
TOTAL DES PLACEMENTS	1 858 165			2 019 902

Les principales acquisitions concernent :

- sur le long et moyen terme : les emprunts émis par l'État et les organismes semi-publics ;
- sur le court terme : les SICAV de trésorerie.

Les sorties d'actif correspondent à la gestion active du portefeuille titres.

2.3. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS

Les placements de l'ensemble consolidé se résument comme suit :

	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE RÉALISATION
Placements obligataires	1 529 402	1 511 573	1 583 498
Actions et titres assimilés	508 188	508 188	709 070
Placements immobiliers	20 338	15 084	34 462
Prêts et effets assimilés	141	141	141
ENSEMBLE DES VALEURS	2 058 069	2 034 986	2 327 170
Valeurs estimées selon l'art. R 332-19	1 471 758	1 453 929	1 583 498
Valeurs estimées selon l'art. R 332-20 ou 21	526 584	526 543	743 532
Valeurs non affectables à la représentation des engagements techniques	141	141	141
Autres actifs admis en représentation	54 064	54 064	55 920
Valeurs reçues en nantissement des réassureurs			9 856

La rubrique « Autres actifs » est composée des dépôts à terme, des soldes de comptes courants bancaires, des primes échues et non recouvrées de moins de trois mois, des intérêts courus non échus ainsi que des titres déposés en nantissement d'opérations non techniques.

3 | PLACEMENTS DES AUTRES ENTREPRISES

Ce poste regroupe les placements des entreprises entrant dans le périmètre de consolidation qui ne pratiquent pas d'opération d'assurance. Il s'agit de CAMCA Courtage et de la société de gestion CAMCA Lux Finance.

Ce poste se décompose comme suit :

VALEURS BRUTES	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2014	ACQUISITIONS	CESSIONS	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2015
OPCVM de trésorerie	1 437		580	857
TOTAL	1 437		580	857

4 | PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Ce poste correspond à la quote-part des provisions techniques à la charge des réassureurs, conformément aux différents programmes de réassurance. Seule l'activité non vie a fait l'objet de provisionnements.

La part des réassureurs est de 10 745 K€ au 31 décembre 2014 et de 6 889 K€ au 31 décembre 2015.

5 | CRÉANCES : DÉBITEURS DIVERS

Figurent essentiellement sous cette rubrique les créances liées à l'exercice de la libre prestation de services entre le Luxembourg et la France ainsi que les avances en fonds de roulement effectuées auprès de nos partenaires immobiliers ou techniques.

6 | AUTRES ACTIFS

6.1. ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

Il s'agit des immobilisations d'exploitation. Elles évoluent comme suit :

VALEURS BRUTES	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2014	ACQUISITIONS	CESSIONS	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2015
Dépôts et cautionnements	0	258	0	258
Immobilisation en cours	36	0	36	0
Matériel de transport	0		0	0
Mobilier et matériel de bureau	1 102	702	534	1 269
Agencements	328	668	153	843
TOTAL	1 466			2 370
AMORTISSEMENTS	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2014	DOTATIONS	REPRISES	COMPTES CONSOLIDÉS 31/12/2015
Matériel de transport	0		0	0
Mobilier et matériel de bureau	1 011	177	527	661
Agencements	218	76	111	183
TOTAL	1 229			844
VALEUR NETTE	237			1 526

6.2. COMPTES COURANTS ET CAISSE

Il s'agit des comptes courants bancaires dont dispose l'ensemble consolidé pour son activité. Le montant présenté est une compensation des soldes débiteurs et créditeurs. Le solde est un montant débiteur de 39 530 k€.

7 | COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF

Il se détaille comme suit au 31/12/2015 :

	ASSURANCE	AUTRES	TOTAL
Intérêts et loyers acquis non échus	22 995		22 995
Frais d'acquisition reportés (non vie)	31		31
Charges constatées d'avance	24	92	116
TOTAL	23 050	92	23 142

8 | ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an.

CRÉANCES	MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE	
		À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'1 AN
Primes acquises non émises	16 171	16 171	
Sociétaires et comptes rattachés	24 305	24 305	
Réassureurs et comptes rattachés	6 041	6 041	
État, Impôts et taxes, Social	20 361	20 361	

9 | CAPITAUX PROPRES

Ils évoluent comme suit :

Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2014	259 174
Résultat consolidé de l'exercice 2015 revenant à l'entreprise consolidante	30 401
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2015	289 575

Les capitaux propres sont composés de la façon suivante :

Capital social ou fonds d'établissement	400
Réserves consolidées (part du Groupe)	258 774
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	30 401
TOTAL	289 575

10 | INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la part directe des sociétés SACAM Assurance Caution et SACAM Participations dans les capitaux propres des sociétés CAMCA Réassurance et CAMCA Assurance ainsi que leur part indirecte dans les autres entités consolidées, ainsi que la part de la société Crédit Agricole S.A. dans la société CAAP.

Ces intérêts minoritaires au 31 décembre 2015 s'élèvent à 44 930 K€.

11 | PASSIFS SUBORDONNÉS

Emprunt subordonné au 31 décembre 2015 : 4 000 K€.

Cet emprunt subordonné a été souscrit en 2007 auprès de LCL par CAMCA Assurance.

12 | PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

Les provisions techniques sont essentiellement constituées au titre de l'activité d'assurance non vie.

12.1. PROVISIONS D'ASSURANCE VIE

Elles se décomposent de la façon suivante :

Provisions pour sinistres à payer	0
Provisions pour participations aux bénéfices	0
TOTAL	0

12.2. PROVISIONS D'ASSURANCE NON VIE

12.2.1. Provisions pour primes non acquises

Établies selon des méthodes statistiques propres à chaque nature de risque, elles évoluent comme suit :

- Stock au 31 décembre 2015 : 2 126,

- Stock au 31 décembre 2014 : 1 972.

Les informations chiffrées sont exprimées en milliers d'euros (K€).

12.2.2. Provisions pour sinistres à payer (non vie)

Elles ont évolué comme suit :

PROVISIONS BRUTES	BONI / MALI SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	2015	2014
Vol et destruction	-278	1 044	262
Abus de confiance (escroqueries, détournements)	3 620	22 576	21 158
Matériel de sécurité et immeuble	74	2 083	862
Pertes pécuniaires	12		
Compartiments loués	1	356	422
Notaires	18	71	89
Attentats			
Sociétés de messagerie express			0
Moyens de paiement		0	12
SOUS-TOTAL GLOBAL DE BANQUE	3 447	26 130	22 805
R.C.	17 470	41 481	51 751
Assurances de personnes	2 147	8 873	7 922
Bureaux	405	10 884	10 666
Informatique	34	205	59
Automobile	-275	2 683	2 770
Pertes pécuniaires	-30	0	0
Divers			
Construction	-10 066	92 422	92 743
Parabancaire	-662	4 623	3 952
Caution		1 100 704	1 002 118
Acceptations	-20	0	1 741
Chargements de gestion		7 611	7 475
TOTAL	12 450	1 295 616	1 204 002
PRÉVISIONS DE RECOURS		2015	2014
Détournement et escroquerie		2 390	7
Matériel de sécurité et immeuble		0	37
Compartiments loués		111	
Vol et destruction		36	
SOUS-TOTAL GLOBAL DE BANQUE		2 537	44
R.C. Individuelle		14	56
Bureaux		1 695	1 233
Informatique		11	11
Automobile		673	626
Construction		761	321
Caution		1 131	59
Chargements de gestion		-378	-184
TOTAL		6 444	2 166
PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER NETTES		1 289 173	1 201 836

12.2.3. Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)

Elle est constituée de deux éléments :

- le solde sur excédents liés à l'activité parabancaire restant à verser aux Caisses régionales au 31 décembre 2015. Un acompte de 52 717 K€ a été versé en décembre 2015 ;
- les ristournes à verser par CAMCA Assurance à ses assurés en fonction de la sinistralité.

Au 31 décembre 2015 les provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie) sont de 305 704 K€.

12.2.4. Provision pour égalisation

Elle est composée de la provision pour égalisation de droit français constituée dans les comptes de CAMCA sur la base de sa participation au pool GAREAT et de l'ancienne provision pour fluctuation de sinistralité de droit luxembourgeois constituée dans les comptes de CAMCA Réassurance S.A. Selon les normes européennes, cette provision est désormais qualifiée de provision pour égalisation :

- Stock au 31 décembre 2015 : 132 370,

- Stock au 31 décembre 2014 : 152 586.

Les informations chiffrées sont exprimées en milliers d'euros (K€).

13 | PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2015	2014
Provision pour indemnités de départ à la retraite	777	786
Provision pour risques	37 931	10 002
Provision pour charges		
Provision pour service différé	489	599
TOTAL	39 197	11 387

14 | COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF

Ce poste se compose de :

	ASSURANCE	AUTRES	TOTAL
Charges à payer	595		595
Autres			
TOTAL	595		595

15 | ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'ensemble des dettes (hors provisions) a une échéance à moins d'un an à l'exception des dépôts de garantie des locataires des immeubles loués (146 K€).

DETTES	MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE		
		À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'1 AN ET 5 ANS AU PLUS	À PLUS DE 5 ANS
Sociétaires et comptes rattachés	9 825	9 825		
Réassureurs et comptes rattachés	3 623	3 623		
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	146			146
Personnel	1 406	1 406		
État, Organismes de sécurité sociale	53 974	53 974		
Créditeurs divers	4 932	4 932		

16 | DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ

Les opérations réciproques intersectorielles (non vie, vie, autres) ont été éliminées en consolidation. Elles concernent essentiellement des commissions de courtage d'assurance et de réassurance.

16.1. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ « NON VIE »

(EN MILLIERS D'EUROS)		OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS	2015	2014
1	PRIMES ACQUISES	456 192	13 530	442 662	355 240
	1a Primes	456 345	13 530	442 815	354 888
	1b Variation des PNA	-153		-153	352
2	PART DU COMPTE TECHNIQUE DANS LES PRODUITS NETS DES PLACEMENTS	41 221		41 221	44 908
3	AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	57		57	409
4	CHARGES DES SINISTRES	-170 057	315	-170 372	-131 384
	4a Prestations et frais payés	-82 720	-3 541	-79 179	-81 128
	4b Charges des provisions pour sinistres	-87 337	3 856	-91 193	-50 256
5	CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES				
6	PARTICIPATION AUX RÉSULTATS	-117 271		-117 271	-109 810
7	FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION	-140 924		-140 924	-118 808
	7a Frais d'acquisition	-129 134		-129 134	-107 132
	7b Frais d'administration	-11 782		-11 782	-11 701
	7c Commissions reçues des réassureurs	-8		-8	25
8	AUTRES CHARGES TECHNIQUES	-91		-91	-13
9	VARIATION DE LA PROVISION POUR ÉGALISATION	20 217		20 217	-23 477
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		89 344	13 845	75 499	17 065
10	PRODUITS NETS DES PLACEMENTS HORS PART DU COMPTE TECHNIQUE				2 694
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE				75 499	19 759

16.2. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ « VIE »

(EN MILLIERS D'EUROS)		OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS	2015	2014
1	PRIMES	326	18	308	319
2	PART DU COMPTE TECHNIQUE DANS LES PRODUITS NETS DES PLACEMENTS	5		5	8
3	AJUSTEMENTS ACAV (PLUS-VALUES)				
4	AUTRES PRODUITS TECHNIQUES				
5	CHARGES DES SINISTRES	59		59	-78
	5a Prestations et frais payés	-62		-62	-49
	5b Charges des provisions pour sinistres	121		121	-29
6	CHARGES DES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE ET AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES				
	6a Provisions d'assurance vie				
	6b Provisions sur contrats en unités de compte				
	6c Autres provisions techniques				
7	PARTICIPATION AUX RÉSULTATS	-360		-360	-230
8	FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION	-103		-103	-65
	8a Frais d'acquisition				
	8b Frais d'administration	-103		-103	-65
	8c Commissions reçues des réassureurs				
9	JUSTEMENTS ACAV (MOINS-VALUES)				
10	AUTRES CHARGES TECHNIQUES				
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE		-73	18	-91	-46
11	PRODUITS NETS DES PLACEMENTS HORS PART DU COMPTE TECHNIQUE				75
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE				-91	29

16.3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ « AUTRES »

Les autres activités sont de 2 natures : le courtage et la gestion du FCP luxembourgeois.

Leur contribution à l'exercice est la suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)		COURTAGE	FCP	2015	2014
1	CHIFFRE D'AFFAIRES	6 647	336	6 983	5 207
2	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	194		194	22
3	ACHATS CONSOMMÉS				
4	CHARGES DE PERSONNEL	-1 104		-1 104	-1 403
5	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-2 085	-332	-2 417	-2 182
6	IMPÔTS ET TAXES	-128		-128	-186
7	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-331		-331	-70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		3 193	4	3 197	1 388
8	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	7		7	73
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE		3 200	4	3 204	1 461

17 | CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE DE RISQUES

	ACTIVITÉ NON VIE	ACTIVITÉ VIE	TOTAL 2015	TOTAL 2014
Vol et destruction	2 022		2 022	1 787
Abus de confiance (escroqueries, détournements)	5 863		5 863	5 994
Vol et détérioration de matériel	1 012		1 012	864
Pertes pécuniaires	40		40	40
Compartiments loués	794		794	670
Attentats « GAREAT »	2		2	1
Société de Messagerie Express	149		149	154
Catastrophes naturelles	412		412	358
Moyens de paiement	123		123	119
SOUS-TOTAL GLOBAL DE BANQUE	10 417		10 417	9 976
R.C.	12 911		12 911	12 971
Individuelle	26 522	125	26 647	24 491
Immeuble	8 885		8 885	8 419
Informatique	1 535		1 535	1 824
Crédit	26		26	26
Automobile	5 066		5 066	5 547
Perte financière	332		332	347
Construction	12 818		12 818	12 207
Crédit Bail	5 698		5 698	5 742
Attentats « GAREAT »	1 257		1 257	626
Sécuricompte et CAC	163 113		163 113	161 159
Caution	205 168		205 168	120 819
Sécuripanne Sécurishopping	1 375		1 375	1 637
Autres parabancaires	0		0	1 031
Prévoyance	0	201	201	195
Catastrophes naturelles	1 219		1 219	1 168
Acceptations	3		3	1 078
TOTAL	456 345	326	456 671	369 263

18 | PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES

Ils se décomposent comme suit :

	NON VIE	VIE	AUTRES	2015	2014
Revenus des placements	40 899	19		40 918	43 951
Autres produits des placements	337			337	124
Produits provenant de la réalisation des placements	2 631		7	2 638	7 222
Ajustements ACAV ⁽¹⁾ (plus-values)					
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-1 674	-12		-1 686	-2 774
Autres charges des placements	-827			-827	-760
Pertes provenant de la réalisation des placements	-145	-2		-147	-5
Ajustements ACAV ⁽¹⁾ (moins-values)					
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES	41 221	5	7	41 233	47 758

(1) Assurance à capital variable.

19 | CHARGES DE PERSONNEL

Elles se décomposent comme suit :

	2015	2014
Salaires, primes et avantages divers	5 449	5 375
Charges sociales	2 920	2 827
Autres charges de personnel	639	745
TOTAL	9 008	8 947

20 | HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes s'élèvent à 307 K€ en 2015 (268 K€ en 2014).

21 | RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Cette information n'est pas indiquée car cela reviendrait à divulguer la rémunération d'une personne.

22 | RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel en 2015 s'élève à -28 605 K€ et est dû essentiellement à la provision pour impôt comptabilisée chez CAMCA Mutuelle.

23 | IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

23.1. IMPÔT DIFFÉRÉ

Les montants enregistrés au bilan concernent :

AU PASSIF	2015	2014
Retraitement des amortissements des SCI	39	39
Retraitement de la provision sur titres CAMCA VIE	801	825
Retraitement de l'amortissement de surcotes	2 847	3 334
Retraitement des provisions pour primes non acquises	26 145	25 413
Retraitement des provisions pour sinistres	15 614	4 030
TOTAL	45 447	33 641
À L'ACTIF	2015	2014
Retraitement des plus-values intra-groupe	139	139
Retraitement des participations aux bénéfices	7 778	8 091
Impôt différé sur provision Égalisation	12 536	0
Impôt différé sur différences temporaires	552	942
TOTAL	21 004	9 172

Soit une dette totale d'impôt différé de 24 443 K€.

23.2. CHARGE D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt sur les bénéfices se décompose en -11 989 K€ d'impôt société dû au titre de l'activité des différentes entités composant l'ensemble consolidé et de 26 K€ de constatation d'impôt différé enregistré en raison des retraitements opérés dans le processus de consolidation et influant sur le résultat.

24 | ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

L'ensemble consolidé a reçu en nantissement des valeurs mobilières couvrant les engagements des réassureurs pour un montant de 9 856 K€.

25 | EFFECTIF

L'effectif de l'ensemble consolidé est de 77 personnes. Il est composé de 46 cadres et 31 non cadres.

	CADRES	NON CADRES	TOTAL
CAMCA Mutuelle	30	24	54
CAMCA Courtage	9	3	12
CAMCA Assurance	7	3	10
CAMCA Réassurance		1	1
TOTAL	46	31	77

26 | ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement particulier se rapportant à la période inventoriée n'est survenu postérieurement à la clôture.

RAPPORT ANNUEL 2015

CAMCA

Concepteur de solutions d'assurance

RAPPORTS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la mutuelle CAMCA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la mutuelle à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'activité d'assurance et de réassurance, notamment les provisions techniques, sont estimés sur des bases statistiques. Leurs modalités de détermination sont relatées dans le paragraphe 8 de la partie 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des hypothèses et des modalités d'évaluation mises en œuvre pour arrêter ces estimations et, sur la base des éléments disponibles, procédé à des tests pour vérifier l'application desdites modalités ainsi que la cohérence des hypothèses retenues compte tenu de l'expérience de la mutuelle et son environnement économique et réglementaire. Nos travaux nous ont permis d'apprécier le caractère raisonnable des modalités de détermination des provisions techniques inscrites au bilan de votre mutuelle.

- Les provisions pour dépréciation à caractère durable des placements sont évaluées selon les modalités relatées dans le paragraphe 2.4. de la partie 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nos travaux nous ont permis d'apprécier leur caractère raisonnable.

- Les provisions pour risques et charges sont évaluées selon les modalités relatées dans le paragraphe 9 de la partie 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nos travaux nous ont permis d'apprécier leur caractère raisonnable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT
Kahina Ait Aoudia

ERNST & YOUNG Audit
Pierre Planchon

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Sociétaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre mutuelle, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 27 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application de l'article R. 322 57 du Code des assurances.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre mutuelle, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec CAMCA Réassurance, filiale de votre mutuelle

Traités de réassurance

Les traités de réassurance entre CAMCA et CAMCA Réassurance ont continué à produire leurs effets au cours de l'exercice. Au titre de l'exercice 2015, les primes cédées se sont élevées à 34 870 K€.

Avec SCI La Boétie, filiale de votre mutuelle

Contrat de bail

Au cours de l'exercice 1997, SCI La Boétie, filiale de votre mutuelle, a signé un bail de neuf ans en faveur de cette dernière pour la location, à usage de bureaux, de 1 053 m² dans l'immeuble sis 65, rue La Boétie à Paris. Ce bail a été consenti moyennant un loyer annuel en principal de 146 K€ pour l'exercice 2015. Le bail a été résilié à effet du 31 mars 2015.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT
Kahina Ait Aoudia

ERNST & YOUNG Audit
Pierre Planchon

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la mutuelle CAMCA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Certains postes techniques propres à l'activité d'assurance et de réassurance, notamment les provisions techniques, sont estimés sur des bases statistiques. Leurs modalités de détermination sont relatées dans le paragraphe 9 de la partie 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des hypothèses et des modalités d'évaluation mises en œuvre pour arrêter ces estimations et, sur la base des éléments disponibles, procédé à des tests pour vérifier l'application desdites modalités ainsi que la cohérence des hypothèses retenues compte tenu de l'expérience de la mutuelle et son environnement économique et réglementaire. Nos travaux nous ont permis d'apprécier le caractère raisonnable des modalités de détermination des provisions techniques inscrites au bilan de votre mutuelle.

- Les provisions pour dépréciation à caractère durable des placements sont évaluées selon les modalités relatées dans le paragraphe 2.4. de la partie 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nos travaux nous ont permis d'apprécier leur caractère raisonnable.

- Les provisions pour risques et charges sont évaluées selon les modalités relatées dans le paragraphe 10 de la partie 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nos travaux nous ont permis d'apprécier leur caractère raisonnable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT
Kahina Ait Aoudia

ERNST & YOUNG Audit
Pierre Planchon

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PRÉVU PAR L'ARTICLE R. 322-57-IV 2°
DU CODE DES ASSURANCES SUR LES CONTRATS D'ASSURANCE SOUSCRITS AUPRÈS DE LA CAMCA**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Sociétaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre mutuelle, nous devons vous présenter, en application de l'article R. 22-57-IV 2° du Code des assurances, un rapport sur les contrats d'assurance souscrits auprès de votre mutuelle par ses administrateurs, ses dirigeants salariés et leurs conjoints, ascendants et descendants.

Le directeur général de votre mutuelle nous a communiqué la liste de ces contrats d'assurance.

Il n'entre pas dans notre mission de recherche l'existence éventuelle d'autres contrats.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et nous avons pris connaissance de la liste des contrats souscrits qui nous a été communiquée.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné communication d'aucun contrat d'assurance entrant dans le champ de l'article R. 322-57-IV 2° du Code des assurances, souscrit à des conditions préférentielles.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT
Kahina Ait Aoudia

ERNST & YOUNG Audit
Pierre Planchon

Nous avons eu connaissance des rapports établis par les Commissaires aux Comptes Ernst & Young Audit et Fidorg Audit, dans le cadre de leur mission.

En 2015, CAMCA Mutuelle a poursuivi la mise en œuvre de travaux essentiels à son développement, à la sécurité des données et aux évolutions réglementaires. Ces travaux sont notamment :

- l'avancement du projet Solvabilité 2,
- le suivi de la mission ACPR et du contrôle fiscal,
- le suivi de la politique financière Groupe,
- le suivi du dispositif de gestion des risques et de contrôle interne.

Parmi les faits marquants de l'exercice écoulé, tels qu'ils ont été présentés par la Direction Générale au conseil d'administration, nous attirons votre attention sur les points suivants :

1. Un résultat net après impôt de CAMCA Mutuelle qui s'établit à -16,6 M€.
2. La proposition qui vous est faite d'affecter ce résultat aux Fonds pour Risques d'Assurance Généraux (FRAG) est fondée sur les contraintes réglementaires auxquelles CAMCA est assujettie. Notamment, le respect des standards du marché en matière de marge de solvabilité oblige à constituer des fonds propres.

Le Comité d'Audit a pu apprécier, tout au long de cette année, la transparence et la qualité des travaux conduits par la Direction Générale et ses équipes pour éclairer les décisions du Conseil et assurer le reporting sur la mise en œuvre des orientations arrêtées.

Aucun autre point ne nous paraît devoir attirer votre attention de manière particulière.

Jean-Pierre VAUZANGES

Directeur Général
CRCAM Ille et Vilaine

Luc JEANNEAU

Président
CRCAM Atlantique

Nicole GOURMELON

Directeur Général
CRCAM Normandie

Statuant sur les comptes de l'exercice 2015

1^{ère} RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion du conseil d'administration, des Commissaires aux Comptes et du Comité d'Audit, approuve dans toutes leurs parties les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015 tels qu'ils sont présentés et donne quitus au conseil d'administration de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole.

2^{ème} RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide d'imputer la perte de l'exercice 2015, soit - 16 638 578,87 €, sur la réserve intitulée « Fonds pour Risques d'Assurance Généraux » (FRAG).

3^{ème} RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide de transférer le solde de la réserve de capitalisation au 31 décembre 2015, soit 9 184 999,46 €, à la réserve intitulée « Fonds pour Risques d'Assurance Généraux » (FRAG).

4^{ème} RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes établis en application de l'article R. 322.57 du Code des Assurances et du décret du 26 Juin 2002, approuve les conventions qui y sont reportées.

5^{ème} RÉSOLUTION

L'Assemblée générale nomme :

- Monsieur Robert CONTI, Président de la CRCAM Toulouse 31, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre LAPORTE, Président de la CRCAM du Nord Est, pour la durée du mandat restant à courir de 3 ans ;
- Monsieur Michel GANZIN, Directeur Général de la CRCAM de Centre Ouest, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Madame Nicole GOURMELON, Directeur Général de la CRCAM de Normandie, pour une durée de 4 ans.

Et renouvelle, pour une durée de 4 ans, le mandat d'Administrateur de :

- Monsieur Jean-Pierre GUILLOU, Directeur RCR de Crédit Agricole S.A.

6^{ème} RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle pour 6 années :

- le mandat de Commissaire aux Comptes du Cabinet ERNST & YOUNG, représenté par Monsieur Pierre PLANCHON,
- le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant du Cabinet PICARLE & Associés,

7^{ème} RÉSOLUTION

L'Assemblée générale confie tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités requises.



Rapport annuel CAMCA – Avril 2016

Directeur de la publication : Benoît Lucas

Rédaction : Sophie Rault

Conception graphique & réalisation :

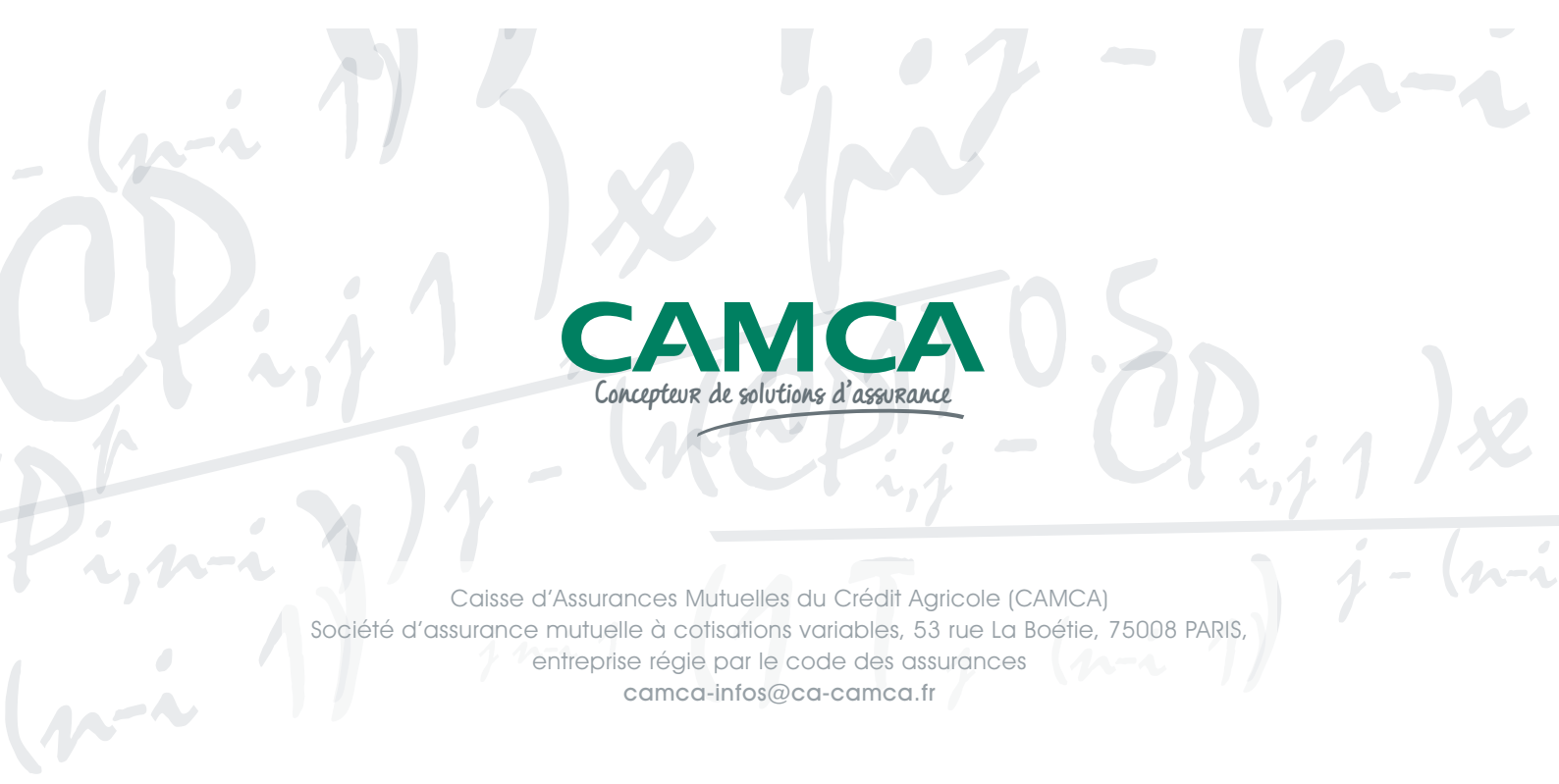
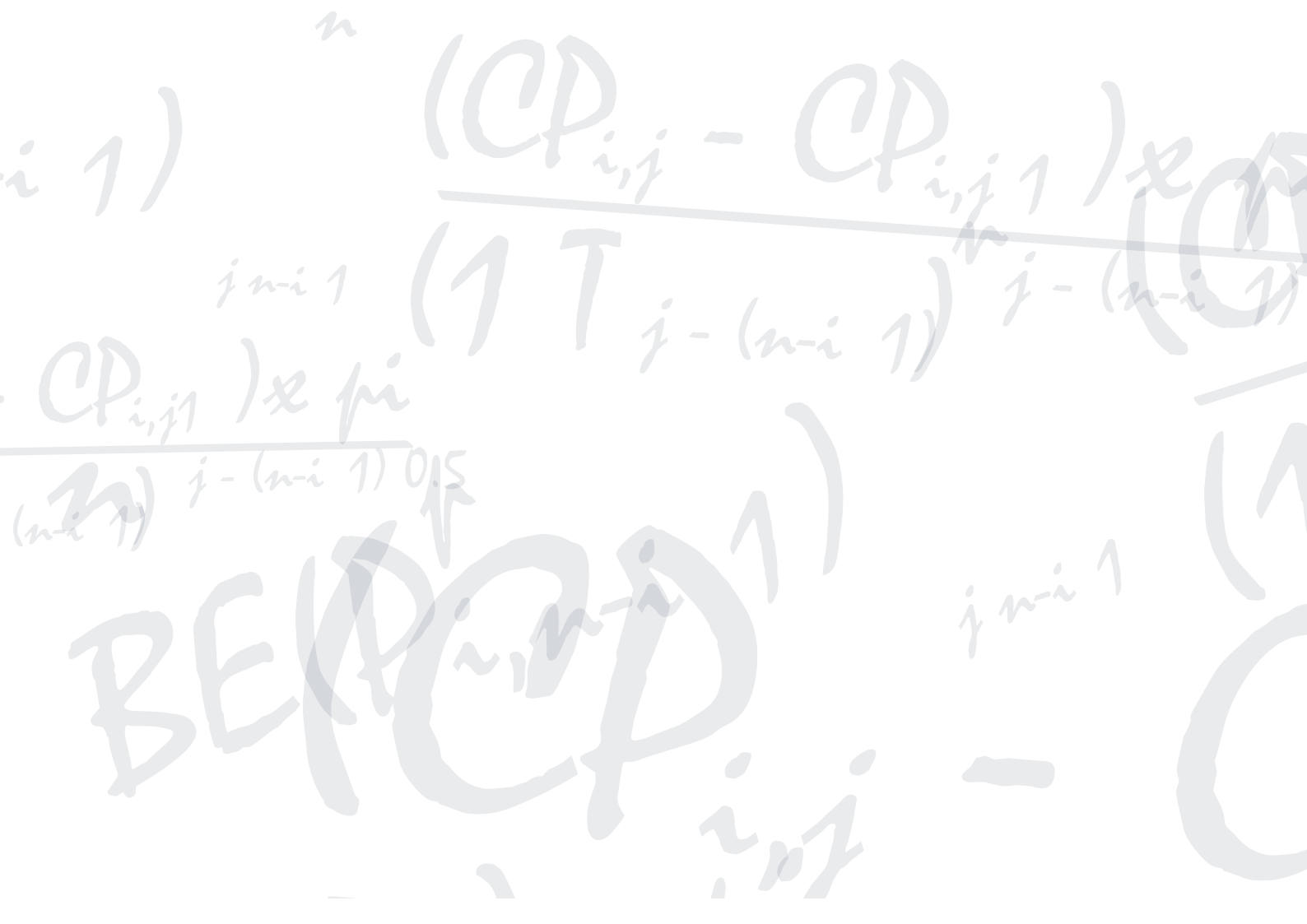


Uni médias & solutions
22 rue Letellier
75015 Paris

Crédits photos : CAMCA

Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA)

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables,
53 rue la Boétie 75 008 Paris, entreprise régie par le code
des assurances



CAMCA

Concepteur de solutions d'assurance

Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA)
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie, 75008 PARIS,
entreprise régie par le code des assurances
camca-infos@ca-camca.fr